

ECONOMIC
RESEARCH
FORUM



منتدى
البحوث
الاقتصادية

2009

working paper series

LA CROISSANCE ECONOMIQUE EST-T-ELLE PRO
PAUVRE AU MAROC ? UNE TENTATIVE
D'EXPLICATION PAR L'APPROCHE MONETAIRE
ET L'APPROCHE NON MONETAIRE

Abdelkader Elkhider, Abdelhamid El Bouhadi and
El Mustapha Kchirid

Working Paper No. 481

**LA CROISSANCE ECONOMIQUE EST-T-ELLE PRO
PAUVRE AU MAROC ? UNE TENTATIVE
D'EXPLICATION PAR L'APPROCHE MONETAIRE
ET L'APPROCHE NON MONETAIRE**

**Abdelkader Elkhider, Abdelhamid El Bouhadi and
El Mustapha Kchirid**

Working Paper 481

April 2009

Send Correspondence to:
Abdelkader Elkhider, Faculté de Droit de Marrakech, Université Cadi Ayyad,
Marrakech
Email : elkhider_99@yahoo.fr

Résumé

Ce travail a pour but d'appréhender le phénomène de la pauvreté au Maroc en s'interrogeant avec force sur l'évaluation et l'analyse de la croissance économique sur les plus pauvres à travers, le calcul des indices de pauvreté type FGT, la décomposition de la variation du niveau de pauvreté en facteur revenu et en facteur inégalités, la construction d'un indice de croissance pro-pauvres et des courbes d'incidences de la croissance. Deux approches alternatives ont été adoptées pour évaluer et analyser la croissance pro-pauvre au Maroc. Il s'agit, d'une part, de l'approche monétaire unidimensionnelle basée sur la dépense annuelle de consommation par personne des enquêtes des ménages au Maroc de 1985 à 2004. D'autre part, il s'agit de l'approche multidimensionnelle basée sur des indicateurs primaires non monétaires des conditions de vie des ménages qui vont nous permettre de mesurer l'incidence de la pauvreté au Maroc de 1987 à 2004 en s'appuyant sur la construction d'un indice composite de bien-être (ICBE) pour la même période en adoptant la méthodologie statistique d'analyse des correspondances multiples (ACM). Les résultats obtenus dans le cadre de l'approche monétaire confirment bien que l'incidence de pauvreté a augmenté entre 1990 et 1999 au Maroc, au niveau national et dans les milieux urbain et rural. En revanche, on a pu constater que la pauvreté au Maroc demeure principalement un phénomène rural et la situation des plus pauvres s'est détériorée à cause principalement des inégalités plus accentuées dans ce milieu. Par contre, les résultats obtenus par l'approche multidimensionnelle basée sur l'ICBE, ne concordent pas avec ceux obtenus avec l'approche monétaire. En termes de recommandations de politiques économiques, notamment, les stratégies de croissance pro-pauvres pour le développement économique au Maroc, en particulier dans les zones rurales, il nous paraît nécessaire qu'une politique économique, accompagnée d'une politique sociale efficace visant prioritairement à cibler, de façon la plus adéquate, les plus pauvres est urgente. De même, une politique de lutte contre la pauvreté doit prendre en compte la différence entre les milieux, en donnant plus de moyens aux plus démunis des centres ruraux. Car ces derniers sont à l'origine de l'accentuation de la pauvreté en milieu urbain à cause notamment de l'exode rural et de l'abandon des terres.

Abstract

This work aiming to understand the poverty phenomenon in Morocco, is strongly based on the assessment and analysis of economic growth on the poorest people using the calculation of poverty indexes type FGT, the decomposition of changes in the level of poverty in the income and inequalities factors, the construction of an a pro-poverty growth index and the growth effects curves. Two approaches were adopted in order to assess and analyze the pro-poor growth in Morocco. It consists from one part of a one-dimensional monetary approach based on the annual consumption expenditure per person according to the households surveys held in Morocco during the period from 1985 to 2004. The other part consists of a multi-dimensional approach based on primary indicators of non-monetary aspects of living conditions of households which will allow the measurement of poverty in Morocco in the period from 1987 to 2004 based on the construction of a composite index of wellbeing for the same period adopting the statistical methodology for the analysis of multiple connections (ACM). The results obtained within the frame of the monetary approach confirm that the incidence of poverty increased during the period from 1990 to 1999 in Morocco, on the national level and in the urban and rural areas. On the other hand, we were able to note that the poverty in Morocco is mainly a rural phenomenon and that the situation of the poorest has deteriorated mainly because of greater inequalities in these areas. As for the results obtained by the multi-dimensional approach based on the ICBE, they're not consistent with those obtained by the monetary approach. And concerning the recommendations for economic

policies, including the pro-poor growth strategies for economic development in Morocco and especially in rural areas, an economic policy accompanied by a social effective policy designed primarily to target adequately the poorest seems to be quite urgent. Also, a policy aiming to fight against poverty should take into account the difference between areas and provide more resources to the poorest of the rural centers. It is these centers that have led to the exacerbation of poverty in urban areas, mainly because of rural depopulation and abandonment of land.

ملخص

يهدف هذا العمل دراسة ظاهرة الفقر في المغرب من خلال تقييم و تحليل النمو الإقتصادي و تأثيره علي المواطنين الأكثر فقراً باستخدام حساب مؤشرات الفقر (FGT) ، و تحلل التغيرات في مستوى الفقر في الدخل و عوامل عدم المساواة ، و بناء مؤشر نمو مؤيد للفقر و منحنيات آثار النمو. و قد تم تبني نهجين لتقييم و تحليل النمو المؤيد للفقر في المغرب ، فالنهج الأول نقدي ذي بعد واحد قائم أساساً علي نفقات الاستهلاك السنوي للشخص الواحد وفقاً لإستقصاءات الأسر المعيشية الذي تم إجرائها في المغرب في الفترة ما بين العام 1985 و العام 2004. و أما النهج الثاني فهو متعدد الأبعاد قائم علي المؤشرات الأولية للجوانب الغير نقدية للظروف المعيشية للأسر الأمر الذي سيبيح قياس مستوي الفقر في المغرب خلال الفترة من العام 1987 إلي العام 2004 إعتماًداً علي بناء مؤشر مركب للرفاهية في الفترة ذاتها يتبني المنهجية الإحصائية لتحليل وصلات متعددة (ACM) تؤكد نتائج النهج النقدي أن زيادة حدة إنتشار الفقر خلال الفترة من العام 1990 إلي العام 1999 في المغرب ، علي المستوي المحلي و في كلاً من المناطق الحضرية و الريفية. من جهة أخرى لاحظنا أن ظاهرة الفقر في المغرب هي ظاهرة ريفية في الأساس و أن وضع المواطنين الأكثر فقراً تدهور بسبب عدم المساواة في تلك المناطق. أما نتائج النهج المتعدد الأبعاد فلم تكن متوافقة مع النهج النقدي. و فيما يتعلق بالتوصيات الخاصة بالسياسات الإقتصادية و لاسيما إستراتيجيات النمو و التنمية الإقتصادية المؤيدة للفقر في المغرب و بالأخص في المناطق الريفية ، فقد أصبح من الضروري التوصل إلي سياسة إقتصادية مصحوبة بأخري إجتماعية فعالة تهدف في المقام الأول لاستهداف القطاعات الأقر من المواطنين على نحو كاف. هذا و علي السياسة المكافحة للفقر أن تراعي الإختلاف بين المناطق و أن توفر مزيد من الموارد للمواطنين الأكثر فقراً في المراكز الريفية ، حيث أن تلك المراكز هي التي أدت إلي تفاقم الفقر في المناطق الحضرية هجرة أهل الريف و تركهم الأراضي.

Introduction

La pauvreté extrême touche aujourd'hui dans le monde environ 1,2 milliard de personnes. Des organisations comme l'ONU ont le plus souvent tiré la sonnette d'alarme pour sensibiliser les décideurs politiques du monde entier à lutter contre ce fléau. L'UNESCO, dans son programme (2002-2007) a tenté de contribuer à cet effort de lutte contre la pauvreté dans le cadre de la mise en œuvre de la Déclaration du millénaire de l'ONU et, en particulier, au sein de l'objectif fondamental qui consiste à réduire de moitié l'extrême pauvreté d'ici 2015. Le Programme alimentaire mondial (PAM), rattaché à l'ONU nourrit 80 millions de personnes par jour. Objectif noble et ambitieux ; il mérite bien des encouragements. Ainsi, pour ce faire, les pays touchés par ce phénomène, en particulier, les pays en développement ont conçu et mis en application une série de mesures nationales comme le développement humain dont les programmes marocains de l'INDH, de microfinance ou de codéveloppement se sont inspirés.

La pauvreté n'est probablement pas une fatalité mais un phénomène régulateur des équilibres socio-économiques. En d'autres termes, la pauvreté n'est d'autre que la résultante d'une demande insolvable que le marché ne peut théoriquement prendre en considération. Lorsque les prix mondiaux de l'alimentation s'envolent, comme c'est le cas ces trois dernières années¹, la situation des pauvres se fragilise davantage et l'équilibre alimentaire devient de plus en plus précaire.

Si nous remontons un petit peu dans l'histoire du Maroc, le régime du protectorat a réhabilité la solidarité tribale en la transformant ensuite en une sorte de solidarité nationale, basée sur des programmes de chantiers de travaux publics et de l'Entraide Nationale. Celui-ci a été, aussi, en partie, à l'origine de la mise en place de programmes d'enseignement et de santé jusqu'alors inexistantes. Par ailleurs, des chocs exogènes, dont celui de la sécheresse en particulier, entraînaient le lancement de travaux sous l'appellation de la promotion nationale.

Ce programme peut être considéré dès lors comme étant la seule et unique expérience de l'après-indépendance, qui pouvait être qualifiée de politique de lutte contre la pauvreté d'obédience monétaire. En effet, c'est seulement à partir des années 1960 que les différents acteurs ont commencé à construire des outils de mesure de la pauvreté dans le but de la constater ou d'au moins la révéler et rarement pour la combattre. A l'aune de ce premier constat, les théories qui se sont succédées, à cette époque, ont été notamment de nature monétaire (*approche monétaire ou unidimensionnelle de l'analyse de la pauvreté*). Elles ont été généralement initiées par les institutions financières internationales (la Banque Mondiale et le F.M.I). Au Maroc, le phénomène de pauvreté a pour moteur deux causes importantes dont il ne faut pas masquer le lien : la première a trait au facteur démographique, lui-même lié aux facteurs religieux et socioculturel (le baby boom des années 1960 et 1970) et la seconde est largement liée aux facteurs socio-économiques et politiques² dont le programme d'ajustement structurel des années 1980 en a été, en partie, responsable. Dans tous les cas, la pauvreté est toujours et partout un phénomène politico-économique ; le niveau de développement économique et celui de la démocratie (en termes d'équité économique et sociale, en termes de droits fondamentaux) détermine celui de la pauvreté³.

¹ Selon les statistiques de la Banque mondiale, le prix des céréales a augmenté de 181% en trois ans. Les prix des produits alimentaires, quant à eux, ont augmenté de 83% sur la même période.

² Comme le chômage, le manque de compétitivité de l'économie marocaine et la répartition inégalitaire des richesses.

³ Des facteurs exogènes supplémentaires comme les conditions climatiques défavorables ou liées au renchérissement des prix des produits alimentaires sur les marchés mondiaux ne peuvent être négligés.

L'objectif de cet article est d'expliquer le phénomène de la pauvreté au Maroc depuis 1985 jusqu'aujourd'hui tout en insistant sur l'analyse et l'évaluation de l'impact de la croissance économique sur les plus pauvres. Notre étude se focalise à déterminer l'ampleur de la pauvreté au Maroc entre 1985 à 2004 et ce en utilisant l'approche monétaire ou unidimensionnelle basée sur le revenu et l'approche multidimensionnelle dite « non monétaire », basée sur la construction de l'indicateur composite du bien-être (ICBE).

En effet, le fond de ce travail s'articule autour de quatre points essentiels. Dans un premier point, nous présenterons une étude évolutive et descriptive de la pauvreté au Maroc depuis 1985 jusqu'à maintenant. Dans un deuxième point, nous tenterons de mesurer la pauvreté au Maroc de 1985 à 2004. Cette tentative de mesure se fera selon deux optiques : une optique unidimensionnelle (l'approche monétaire), basée sur la consommation des ménages et une optique multidimensionnelle (non monétaire), basée sur la construction d'un indice composite de bien-être. Dans un troisième point, nous tenterons d'évaluer et d'analyser l'incidence de la croissance économique sur les plus pauvres à travers la construction d'un indice de croissance pro-pauvres au de 1985 à 2004. Cette entreprise se fera en suivant, tout d'abord, la méthodologie unidimensionnelle et ensuite la méthodologie multidimensionnelle. En guise de conclusions, dans le dernier point de ce travail, nous exposerons, en filigrane, les principaux résultats trouvés et nous y donnerons quelques recommandations de politique économique en vue de lutter contre la pauvreté au Maroc.

I. Pauvreté au Maroc : constat, évolution, causes et tendances récentes

Pour mesurer la pauvreté, la majeure partie des travaux théoriques et empiriques adopte l'approche monétaire en utilisant soit le revenu par tête (le PIB ou le PNB par tête), soit les dépenses de consommation par ménage. En se référant aux différentes études de la décennie 2000, cette approche a dorénavant fait l'objet de critiques virulentes. L'approche monétaire est astreinte à une vision tronquée, sans pour autant tenir compte du bien-être des individus.

De même, l'autre facette de cette critique n'est pas sans renversement de la tradition, très ancrée notamment au sein du corpus de recherche des institutions internationales, et qui est relative à l'approche quantitative de la pauvreté. De nos jours, le concept de pauvreté n'est pas de tout absolu ; il est au contraire relatif. La pauvreté absolue se soucie exclusivement de détecter l'incapacité d'un individu ou d'un ménage à satisfaire correctement ses besoins vitaux, dits de première nécessité. La pauvreté relative quant à elle reflète le degré d'inégalité entre deux niveaux ou deux situations de vie. Comme le précisent les rédacteurs du rapport de l'OCDE⁴, « *on considère comme pauvre celui qui n'a pas accès aux biens consommés par la grande majorité de ses concitoyens* ». Le concept de pauvreté est dans ce cas normatif.

En effet, l'objectivité de cette critique est d'actualité dans la mesure où une forte croissance économique ne signifie pas systématiquement une réduction de la pauvreté et un niveau soutenu de développement social et humain d'un pays. La réduction de la pauvreté passe impérativement par l'amélioration des conditions décentes et du bien-être des individus. Outre l'importance de la variable monétaire, le bien-être dépend d'autres variables dites extra-monétaires, à savoir, le logement, la nourriture, l'éducation, la santé, etc.

Au Maroc, depuis l'indépendance, les pouvoirs publics n'ont cessé de prendre des mesures s'inscrivant soit, dans une politique économique globale soit dans une perspective sociale spécifique de lutte contre la pauvreté. En effet, Il s'agit particulièrement :

⁴ Promoting Pro-poor Growth: Policy Guidance for Donors, Infrastructure, OCDE, 2006.

- de la politique de l'enseignement public de types primaire et secondaire (lutte contre l'analphabétisme dans le milieu rural en particulier) dans le but de relever le niveau des études des jeunes⁵ ;
- de la politique de santé par la création de quelques hôpitaux et dispensaires⁶ ;
- de la politique de subvention de certains produits de première nécessité à travers la caisse de compensation⁷ ;
- de la politique de lancement de plusieurs programmes d'aide aux familles nécessiteuses dans le cadre de l'INDH ;
- de la politique de promotion de la PME/PMI ;
- de la politique de développement d'une infrastructure économique, sociale et associative moderne ; le but est de promouvoir l'emploi, la création de coopératives et de toutes petites entreprises (TPE) ;
- de la politique de mise en valeur des services publics de sécurité sociale : l'AMO, la CNSS, etc.

En outre, cette politique a été corroborée par le programme de l'INDH lancé en 2005 et visant à améliorer le bien-être des individus en situation de pauvreté extrême. Selon un rapport publié en février 2006 par le Ministère des Finances⁸, les objectifs assignés à ces programmes peuvent être résumés dans les points suivants⁹ :

- l'INDH adopte une approche territoriale destinée à combattre les effets apparents de la pauvreté, de la précarité et de l'exclusion sociale ;
- l'INDH adopte de nouvelles politiques publiques axées sur de nouvelles normes de redistribution ;
- l'INDH adopte une nouvelle démarche basée sur la culture du partenariat.

Sur la base des rapports publiés par la Banque Mondiale, le Haut Commissariat au Plan et la Direction des Etudes et des Prévisions Financières du Ministère des Finances, nous décrivons succinctement le phénomène de pauvreté au Maroc et ce depuis 1985 jusqu'aujourd'hui.

1.1. La pauvreté au Maroc : une radioscopie d'ensemble

Dans son acception la plus simple, la pauvreté peut être définie comme une situation de manque (acte de démunir), sur le plan quantitatif et qualitatif, obligeant une personne ou un groupe de personnes à la quête d'améliorer ses conditions de vie ou d'au moins de survivre.

Parmi les causes de la pauvreté au Maroc, nous citons celle liée aux foyers à familles nombreuses dont un seul membre travaille, souvent dans des conditions précaires¹⁰. En outre,

⁵ Cette politique va déboucher par la suite par la création de plusieurs centres universitaires et professionnels à travers le royaume.

⁶ Ces centres ne sont pas, en revanche, toujours conformes aux normes de l'OMS.

⁷ Cette caisse pèse lourd sur le budget de l'Etat ; elle profite plus aux riches qu'aux pauvres.

⁸ Royaume du Maroc, Ministère des Finances et de la Privatisation, Direction des Etudes et des Prévisions Financières (2006), « Tableau de bord social », Février.

⁹ Royaume du Maroc, Ministère des Finances et de la Privatisation, Direction des Études et des Prévisions Financières, op. cit.

¹⁰ Selon le rapport de la Banque Mondiale de 2001, la pauvreté au Maroc passe de 3% pour les familles dont le chef est instruit à 23% pour les familles dont le chef n'est pas instruit. Ce fait a pour conséquence une forte vulnérabilité aux risques de maladie et de perte d'emploi.

en se référant à la base de données LSMS¹¹, il faut noter que la recrudescence de la pauvreté dans beaucoup de pays, y compris le Maroc, est intimement liée au chômage de masse¹².

Une simple observation de la carte de la pauvreté au Maroc nous indique une super-concentration des pauvres dans les régions du Centre (Meknès-Tafilalet), du Centre-Nord (Fès-Taounate-Taza-Al Hociema) et au Nord-Ouest (Kenitra-Sidi Kacem-Ksar El Kebir). Dans le milieu urbain, les pauvres occupent des postes de travail dans le bâtiment et les services, dans le secteur informel, bref, dans ce que Salahdine¹³ a appelé les petits métiers clandestins. En milieu rural, les pauvres travaillent dans le secteur agricole dont la précarité et la sensibilité dépendent amplement des conditions climatiques.

1.1.2. La pauvreté au Maroc : le constat

La pauvreté est un phénomène intrinsèquement complexe. Elle a trait à la privation sur des niveaux variés. Elle reflète non seulement les mauvaises conditions de vie primaires mais aussi le manque du minimum de confort. Force est de constater que le phénomène de pauvreté dans le cas marocain ait une tendance à la hausse pendant les années 1990. L'effort accompli par les pouvoirs publics en vue d'améliorer les conditions de vie de la population a profité beaucoup plus aux riches au dépens des pauvres. Les avancées réalisées n'ont pas été suffisamment équitables sur l'ensemble du territoire. Les disparités entre les régions, les sexes et les diverses catégories sociales sont de plus en plus flagrantes. Les quelques bons résultats sectoriels (augmentation de l'espérance de vie, baisse de la mortalité, etc.) ont été bel et bien réalisés sans pour autant que la pauvreté ait diminuée. En effet, malgré l'ampleur des dépenses publiques, l'infrastructure sociale reste moins développée¹⁴.

De part et d'autre, le régime de santé par exemple est souvent soumis à une pratique à deux vitesses : les pauvres se rendent dans des structures sanitaires publiques tandis que les riches optent pour le privé.

Pour ce qui est des subventions octroyées, nous pouvons relever les observations suivantes :

- la classe aisée est considérée comme la mieux lotie en ce qui concerne l'accès au service de santé ;
- en milieu rural, on constate aussi bien la classe aisée que la classe pauvre utilisent les centres de santé communautaire.

Ainsi, le rapport de la Banque Mondiale de 2001 précise que malgré les progrès réalisés dans ce domaine, le système reste amplement fragile et ne répond pas aux attentes des plus démunis. C'est pour cela que les rédacteurs de ce rapport préconisent de réorienter le système de sécurité sociale en faveur des pauvres. Le rapport préconise aussi de renforcer les mécanismes d'assistance sociale, de maintenir le programme des chantiers de travaux publics (PN) et le programme d'assistance sociale en nature. De même, en se référant aux résultats de l'enquête sur la consommation, effectuée par le HCP en 2000/2001, nous constatons que le niveau croissant des inégalités de revenus a été à l'origine de l'aggravation du niveau de la pauvreté. Sommairement et à travers une lecture croisée des résultats de l'enquête, nous pouvons, en effet, mettre en avant deux éléments importants :

¹¹ Living Standards Measurement Study. Ce sont des enquêtes de mesure du niveau de vie mises au point par la Banque mondiale à partir de 1980.

¹² Celui-ci est causé par le manque de croissance et par l'insuffisante diversification du tissu économique.

¹³ Salahdine M., *Les petits métiers clandestins*, édition Eddif, 1988, 280 pages.

¹⁴ Une simple comparaison régionale, nous révèle une différence de taille. Ainsi, malgré une légère hausse des dépenses sociales¹⁴ en pourcentage de PIB qui ont passé de 9,1% en 91 à 12,5% en 98, elles restent en deçà de la moyenne régionale (18% environ en Tunisie et en Algérie).

- le niveau d'éducation est étroitement lié au risque de pauvreté. Le niveau d'instruction d'un chef de famille joue un rôle majeur dans la survie d'un ménage pauvre. Malgré les efforts entrepris depuis dix ans, en matière éducative (lutte contre l'analphabétisme, scolarisation des enfants dans le milieu rural, amélioration des conditions de scolarisation de genre féminin dans des villages enclavés, etc.), le taux d'analphabétisme reste élevé. Selon les résultats de l'enquête 45% de la population totale ne sait ni lire ni écrire¹⁵ ;
- l'un des facteurs clés de la lutte contre la pauvreté est l'amélioration des conditions de vie quotidiennes de la population. L'habitat reste un élément majeur dans la socialisation au travail. La lutte contre la pauvreté passe par une politique publique adéquate de soutien en matière de logement social. Depuis quelques années, nous remarquons un effort substantiel dans le but d'augmenter le nombre de logements sociaux. Mais l'offre et les conditions d'hygiène, de sécurisation des espaces et de protection de l'environnement reste encore déplorables. Comme le précise d'ailleurs le rapport de l'enquête 2000/2001, « l'analyse des données fournies par cette enquête fait ressortir des améliorations des conditions d'habitat accompagnées de disparités spatiales »¹⁶. De même, l'électrification des zones rurales est loin d'être achevée. En effet, « la proportion des ménages ruraux disposant de l'électricité s'établit à 35,1% en 2001 »¹⁷. Pour ce qui est de l'approvisionnement en eau potable, « le pourcentage des ménages branchés au réseau de distribution de l'eau potable s'établit à 52,7% en 2001, au niveau national »¹⁸.

Par ailleurs, force est de constater que deux grands problèmes persistent. Ils sont liés au :

- fait que les statistiques officielles agrégées masquent de flagrants déséquilibres entre d'une part le milieu urbain et le milieu rural et d'autre part entre le sexe masculin et le sexe féminin ;
- fait que la performance du Maroc sur le plan international est surestimée. La seule observation du niveau de la croissance économique durant les années 1990 nous indique un grand manque à gagner compétitif en comparaison aux autres pays du même niveau de développement que celui du Maroc.

Relativement au constat majeur, démontré dans le rapport de la Banque Mondiale de 2001, nous remarquons que l'IDH est en deçà de la moyenne des pays de la région MENA (0,582 contre 0,662). Nous constatons aussi que l'indice de pauvreté humaine (IPH) au Maroc est le plus élevé de la région (39,2 contre 25,3). De même, en se référant aux tableaux (1 et 2) et les graphiques (1 et 2) en annexes, nous pouvons constater que les principaux indicateurs de la pauvreté au Maroc demeurent inquiétants.

En outre, l'observation de ces tableaux et graphiques fait ressortir les conclusions suivantes :

- on constate un recul du seuil de pauvreté et de la population pauvre entre 1985 et 2004. Le taux de pauvreté est passé de 21% en 1985 à 15,3% en 2001 et à 14,2% en 2004. Ce recul est beaucoup plus marqué en milieu urbain qu'en milieu rural ;
- géographiquement parlant, on constate aussi que la pauvreté est inégalement répartie. La région de Grand Casablanca a enregistré un taux de pauvreté le plus faible (3,5%) contre un taux de 20,5% dans la région du Gharb-Chrarda Beni-Hssen.

1.1.2. Tendances récentes de la pauvreté au Maroc

Dans le contexte marocain, la pauvreté est intimement liée à la vulnérabilité économique, aux inégalités sociales et à la précarité de l'emploi. En effet, l'un des principaux facteurs

¹⁵ Voir en plus de détails, le Rapport de l'enquête 2000/2001 de HCP sur la consommation des ménages marocains, p. 19.

¹⁶ HCP, *Op. cit.* p. 20.

¹⁷ HCP, *Op. cit.* p. 20.

¹⁸ HCP, *Op. cit.* p. 20.

expliquant la recrudescence de la pauvreté au Maroc, ces 20 dernières années, nous pouvons citer la faible performance du secteur agricole et son manque de diversification. Le secteur agricole souffre aussi d'un certain nombre d'handicaps liés à sa structure étriquée et dualiste. Sa productivité est assez modeste. Il souffre des conditions climatiques aléatoires, etc. Le secteur industriel se trouve lui aussi accablé de plusieurs entraves. Très peu diversifié, il souffre du manque de compétitivité.

1.1.2.1. Les conclusions de l'étude sur les 50 ans de développement humain au Maroc

Selon le rapport de 50 ans de développement humain de 2005, les avancées réalisées dans le domaine social ne sont pas homogènes : « *les performances en matière d'accès à des services sociaux posent le problème de l'équité, tant les disparités, notamment socio-spatiales, sont grandes* »¹⁹.

Le rapport relève des défaillances dans le système de santé et de la protection sociale en mentionnant que les progrès dans ce secteur sont mitigés. Le secteur reste incomplet, inégalitaire et pose des problèmes de sa viabilité à long terme. Le problème réside aussi dans la centralisation des services de santé et l'incapacité des pouvoirs publics à démocratiser l'accès aux soins. Par ailleurs, le rapport note que le niveau de développement humain du pays continue à être affecté par la persistance de la pauvreté. Le rapport récuse le caractère d'assistantat certes généreux mais inefficace. Selon le rapport, il est temps de mettre l'accent sur les subventions à caractère productif afin de valoriser l'autonomie des pauvres. Le rapport cite l'exemple réussi du microcrédit.

1.1.2.2. Les conclusions de l'étude de la banque mondiale de 2007

Dans une étude²⁰ élaborée par la banque mondiale, intitulée « Se soustraire à la pauvreté », le Maroc a enregistré des gains assez modestes quant à la lutte contre la pauvreté : « *la fréquence de la mobilité ascendante parmi les ménages pauvres (37%) est double de celle des ménages non pauvres (19%), et 20% des pauvres se sont soustraits à la pauvreté. Parallèlement, 52% des ménages de l'étude ont commencé pauvres et le sont demeurés, alors que 27% ont commencé non pauvres et demeurés non pauvres. 14% seulement des ménages sont passés à un niveau supérieur et 7% à un niveau inférieur, ce qui suggère un progrès modeste* »²¹. En effet, dans l'objectif de se soustraire à la pauvreté au Maroc, la Banque mondiale énumère un certain nombre de conclusions :

- les ménages pauvres s'en sortent beaucoup mieux dans des communautés urbaines plus larges et/ou prospères. Ici, on voit que le rôle des infrastructures (économiques, sanitaires, éducatives, culturelles et autres) est primordial dans la réduction de la pauvreté. De même, les centres urbains offrent plus d'opportunité de résistance à la pauvreté ;
- la diversification économique est essentielle à la mobilité, compte tenu de la volatilité et des moyens d'existence fondamentaux tels que l'agriculture et l'absence de filets sociaux formels. Il en découle que le manque de diversification économique peut être fatal pour les pauvres ;
- la migration étrangère et intérieure reste un élément important de réduction de la pauvreté. Les transferts de fonds des MRE semblent un facteur important de lutte contre la pauvreté à travers l'altruisme ;
- l'accès au crédit, par le biais des banques, des institutions de microcrédit, ou de l'héritage contribue au bien-être et à la réduction de la pauvreté ;

¹⁹ Royaume du Maroc, *50 ans de développement humain et perspectives 2025*, 2005, p. 15.

²⁰ BIRD, « Se soustraire à la pauvreté au Maroc », Juillet 2007.

²¹ BIRD, « Se soustraire à la pauvreté au Maroc », Juillet 2007, p. iv.

- La coopération avec des associations civiles et des ONG est bénéfique aux communautés et aux ménages tant sur le plan économique que psychologique ;
- la corruption et le clientélisme dans le secteur public et sur le marché de l'emploi affectent négativement la productivité. La corruption, le clientélisme et le favoritisme demeurent des fléaux pernecieux de régénération de la pauvreté ;
- l'éducation est centrale pour trouver un bon emploi, démarrer une entreprise à succès, et atteindre l'autonomie personnelle ;
- le manque d'assurance et d'assistance sociale (filets sociaux formels) peut être fatal pour les ménages ;
- le rôle économique que les femmes jouent dans leur ménage peut avoir un impact décisif sur le patrimoine familial. La femme joue un rôle d'économe dans le ménage. Le but en est la rationalisation des dépenses.

En une phrase lapidaire, l'étude a montré que la pauvreté est un phénomène multidimensionnel. Comme il a été précisé, cela engendre des formes d'exclusion diverses en termes de : « *services, de réseaux sociaux, et du pouvoir, et que le bien-être ne dépend pas seulement du revenu mais du sentiment d'inclusion et de dignité* »²².

1.1.2.3. Les conclusions de l'étude de HCP de 2007

Selon l'enquête nationale sur le niveau de vie des ménages (2001-2007), le niveau de vie a augmenté de 5,1% par an de 2001 à 2007. Il a seulement augmenté de 2,3 si l'on tient compte de l'inflation.

Les dépenses annuelles sont passées de 8280 en 2000 à 11222 DH en 2007. D'après les résultats de l'enquête et selon les rédacteurs du rapport de l'enquête, l'augmentation de niveau de vie a profité aux pauvres plus qu'aux autres. En effet, grâce à cette amélioration, le nombre de pauvres a diminué. Il est, en 2007, de 9% de la population alors qu'il a été de 16,3% en 1999.

Si les statistiques parlent d'un taux de pauvreté de 9%, 47% des ménages estiment vivre en deçà du seuil de pauvreté. La pauvreté a une dimension relative qu'il ne faut pas négliger. En effet, force est de constater que le chiffre de 9% de pauvreté reste largement discutable.

II. Mesures de la pauvreté

Il s'agit ici de mesurer la pauvreté en adoptant les différentes approches couramment utilisées, à savoir, l'approche monétaire ou unidimensionnelle basée sur le revenu ou la consommation par ménage. Ensuite, dans le cadre de l'approche multidimensionnelle, nous construirons l'indice composite de bien-être, basé sur les indicateurs primaires.

II.1. Mesure unidimensionnelle de la pauvreté basée sur l'approche monétaire

Dans le cadre de cette approche monétaire on va utiliser la dépense annuelle moyenne par personne comme moyen de partitionner la population en pauvre et non pauvre afin d'aboutir à l'estimation de l'évolution de la proportion des pauvres de 1985 à 2004 et d'introduire des variables de contrôle pour analyser la disparité entre les milieux urbain et rural ; entre genres etc.

²² BIRD, « Se soustraire à la pauvreté au Maroc », Juillet 2007, p. xii.

II.1.1. Le cadre théorique

Afin de mieux cerner la complexité du phénomène de la pauvreté au Maroc pour la période d'étude allant du 1985 jusqu'en 2004 au niveau national, urbain et rural, nous utilisons trois mesures ou indices de pauvreté proposés par Foster-Greer-Thorbecke (1984)²³, à savoir²⁴ :

- Le taux de pauvreté qui mesure la proportion de la population vivant en deçà du seuil de pauvreté, habituellement connu sous l'appellation de taux de pauvreté ou de l'indice numérique de pauvreté et noté : $FGT_0(\alpha=0)$;
- L'indice d'écart de pauvreté ou indice de profondeur de la pauvreté, qui rend compte de la distance moyenne qui sépare les pauvres du seuil de pauvreté. Cet indice est noté habituellement par $FGT_1(\alpha=1)$;
- Enfin, l'indice d'écart de pauvreté ajusté qui se définit comme le précédent à la différence près que la distance moyenne est pondérée par les distances elles mêmes, en vue de tenir compte des inégalités entre les pauvres. Il est connu habituellement sous le nom de l'indice de sévérité de la pauvreté et noté par $FGT_2(\alpha=2)$.

Pour la construction de ces trois indices, nous utiliserons les résultats obtenus, en particulier, par Abdelkhalek Touhami (2005)²⁵, estimés sur la base des données brutes des deux enquêtes sur le Niveau de Vie des Ménages (ENNVN) pour les deux périodes 1990-91 et 1998-1999. Nous utiliserons par ailleurs les résultats de l'étude faite par Mohammed Doudich (2008)²⁶ estimée sur la base des données brutes des enquêtes sur la consommation de 1984-85 et 2000-01, sur la base du niveau de vie des ménages de 1990-91 et 1998-99 et sur la base de recensement de la population de 1994. Nous utilisons, enfin, les rapports publiés récemment par la Banque Mondiale (2001, 2007), la direction de la statistique (rapport de Haut Commissariat au Plan de 2004) et la direction des études et des prévisions financières du ministère des finances portant sur ces deux enquêtes (2006).

II.1.2. Mesure des indicateurs de pauvreté type FGT au Maroc de 1985 à 2004

Les tableaux 3 et 4 ci-après récapitulent l'évolution des indicateurs de pauvreté de type FGT au Maroc au niveau national, dans les milieux urbain et rural pour la période allant du 1985 jusqu'en 2004.

En analysant rapidement l'évolution des indicateurs de pauvreté type FGT au Maroc, on constate que :

- Les trois indices retenus (FGT_0 , FGT_1 et FGT_2) ont augmenté de façon remarquable entre 1999 et 1990 au niveau national, du fait que l'incidence de pauvreté est estimée à 19 % en 1999 au lieu de 13,1 % en 1990 soit l'équivalent d'un marocain sur 5 se situant en dessous du seuil de pauvreté. Ce qui correspond à 5,3 millions d'individus pauvres en 1999 contre 3,4 millions de pauvres en 1990 ;
- Par milieu, on constate que les disparités entre le milieu urbain et rural sont frappantes. Les trois indices ont augmenté au niveau urbain et de façon plus remarquable en milieu rural. L'incidence de pauvreté est estimée en milieu rural à 27 % en 1999 au lieu de 18 % en 1990 soit l'équivalent d'un marocain sur 4 se trouvant pauvre en milieu rural contre 1

²³ Foster J., Greer, J. et Thorbecke, E. (1984), «A class of decomposable poverty measures », *Econometrica*, 52(3), pp: 761-766.

²⁴ Pour plus de détail voir également :
Griffoni. C. L. (2005), op cit, p: 9.

Abdelkhalek Touhami, (2005), « La pauvreté au Maroc », CERED, Haut Commissariat au Plan, pp : 31-32.

²⁵ Abdelkhalek Touhami, (2005), op cit.

²⁶ Doudich Mohammed, (2008), « Exclusion, inégalité et pauvreté. La transition sociale et ses déterminants », Les cahiers du plan, N° 17, février Mars, Haut Commissariat au Plan, pp : 43-55.

sur 10 en milieu urbain. Ce qui laisse dire que la pauvreté au Maroc demeure principalement un phénomène rural comme le souligne le rapport de la banque mondiale (2001).

II.3. Mesure multidimensionnelle de la pauvreté basée sur la construction de l'indice composite de bien-être des individus (ICBE)

II.3.1. Le cadre théorique : formulation de l'ICBE

Pour la construction de l'ICBE nous adopterons la formulation donnée par Ayadi, M., El Lahga, A. et Chtioui, N. (2006)²⁷ qui consiste à considérer K indicateurs primaires reflétant les conditions de vie du ménage, basées sur la possession des biens durables (*Radio, TV, Réfrigérateur, cuisinière, téléphone ...*), sur le logement (*eau, toilette, type de logement, qualité du sol, nombre de personnes par pièces...*) et enfin sur la dimension éducation et santé (*éducation de l'épouse, dispensaires...*). L'information contenue dans ces indicateurs est résumée dans un seul indice composite, noté par²⁸ :

$$A_i = \sum_{j=1}^K \lambda_j I_{ij}$$

Avec :

I_{ij} : désigne l'indicateur primaire j ($j = 1 \dots K$) pour le ménage i ($i = 1 \dots n$);

λ_j : représente le poids attribué à l'indicateur I_{ij} dans le calcul de l'ICBE A_i du ménage i.

Il convient de préciser que la majeure partie des travaux empiriques portant sur la construction de l'ICBE est basée sur les enquêtes des ménages. Les indicateurs primaires retenus pour le calcul de cet indice ne sont pas codés de façon homogène. Cette situation se présente lorsque certains indicateurs sont codés de façon binaire (deux modalités sont codées par 1 ou 0 selon que le ménage considéré possède ou non certains biens durables). En revanche, les autres indicateurs sont représentés par plusieurs modalités (à titre d'exemple, l'indicateur source d'eau ou le type de toilette sont représentés par plus de deux modalités). Pour résoudre ce problème de codification posé par ces variables, il est nécessaire de transformer tous les indicateurs en des variables binaires de façon à ce que chacune des modalités sera représentée par une variable nominale binaire (il faut créer autant de variables que de modalités).

En tenant compte de cette nouvelle recodification, l'ICBE prend la formulation suivante :

$$A_i = \frac{\sum_{k=1}^K \sum_{j_k=1}^{J_k} W_{j_k}^k I_{ij_k}^k}{K}$$

Avec :

K : désigne le nombre d'indicateurs primaires ;

J_k : représente le nombre de modalité de l'indicateur K ;

$W_{j_k}^k$: représente le poids accordé à la modalité j_k ;

²⁷ Ayadi, M., El Lahga, A. et Chtioui, N. (2006), « Analyse de la pauvreté et des inégalités en Tunisie entre 1988 et 2001 : une approche non monétaire », PMMA, Network Session Paper. Ce travail est basé sur l'article de Asselin, L-M, (2002), «Multidimensional Poverty : Composite Indicator of Multidimensional Poverty», Institut de mathématique Gauss : Lévis, Québec.

²⁸ Ayadi, M., El Lahga, A. et Chtioui, N. (2006), op cit, p : 5.

I_{ij}^k : désigne une variable binaire codée par 1 ou 0 selon que le ménage i possède ou non la modalité 1 ;

A_i : représente pour le ménage i la moyenne des poids des variables binaires I_{ij}^k .

II.3.2. Etude empirique

Il s'agit dans ce point de mener une étude empirique afin d'analyser l'évolution de la pauvreté entre 1987 et 2004 pour l'ensemble du Maroc, mais aussi aux niveaux urbain et rural, à partir des méthodes décrites précédemment, à savoir, la construction de l'indice de l'ICBE.

A. Description des données

Les données utilisées sont issues de la base DHS (Demographic and Health Survey). Ainsi, afin de construire l'ICBE et les indices type FGT pour le cas du Maroc, nous avons eu recours aux données des enquêtes de 1987, 1992, 1995 et 2004. Les attributs que nous utiliserons ici seront classés selon trois dimensions : possession des biens durables, conditions de logement et le capital humain (alphabétisation et éducation). Ce choix est justifié notamment par la disponibilité de ces éléments dans les bases de données de ces quatre enquêtes. En revanche, nous n'avons pas pu inclure la dimension éducation et alphabétisation pour toutes les années, à cause du manque de l'information relative à certaines enquêtes²⁹ .

B. Méthodologie statistique

A titre de rappel, la formulation à la base du calcul de l'ICBE est la suivante :

$$A_i = \sum_{j=1}^K \lambda_j I_{ij}$$

Avec :

A_i : représente l'ICBE pour le ménage que l'on cherche à calculer ;

I_{ij} : désigne les caractéristiques primaires j , ($j = 1 \dots K$) pour le ménage i ($i=1 \dots n$);

γ_j : représente le poids attribué ou les pondérateurs attribués à l'indicateur I_{ij} dans le calcul de l'ICBE A_i du ménage i .

La méthode statistique semblant être appropriée pour calculer les pondérateurs des indicateurs primaires γ_j est la méthode d'analyse factorielle de correspondance multiple (ACM sous l'option codage optimal). En effet, l'idée de base derrière l'analyse ACM est de trouver une méthode puissante d'extraction des facteurs lorsqu'on ne dispose que des variables nominales ou par catégories. En outre, il convient de préciser, qu'un facteur composite résumant les indicateurs multidimensionnels est défini comme un ensemble de catégories pour les différents éléments de la population, donné par :

- le calcul du profil des unités de la population relativement à leur indicateur primaire ;
- l'application à ces profils des pondérateurs donnés par des scores pour chaque indicateur représenté par le premier facteur (axe principal) obtenu par l'ACM³⁰ .

Généralement, la construction de l'indice composite du bien-être passe par cinq étapes :

- Etape 1 consiste à sélectionner à partir d'une enquête ou d'un recensement les variables en lien direct avec le bien-être ;

²⁹ Le détail sur la codification des attributs des variables retenues est donné dans les tableaux 5 et 6 en annexes.

³⁰ Asselin, L-M, (2002), op cit.

- Etape 2 consiste à trier les variables binaires (0/1) des variables ordinales ou nominales à une réponse et à choix multiple ;
- Etape 3 consiste à définir les indicateurs primaires en formant un tableau K dit tableau disjonctif en faisant éclater les variables à choix multiple en prenant chaque modalité comme étant une variable binaire (0/1) ;
- Etape 4 consiste à utiliser le codage optimal (optimal scaling) permettant d'extraire les facteurs de discrimination normalisée ;
- Etape 5 consiste à utiliser ces facteurs comme pondérateurs des indicateurs primaires. Ce qui donne comme résultat un indice composite du bien-être pour chaque ménage.
- Comme nous l'avons précisé auparavant, on a gardé la même codification des variables binaires. Tandis que, pour les variables ordinales à plusieurs modalités, nous les avons transformées en variables binaires (chaque modalité est une variable binaire : par exemple le niveau d'instruction qui admet trois modalités : primaire, secondaire et supérieur. Nous l'avons, par la suite, fait éclater en trois variables (primaire 0/1, secondaire 0/1 et supérieur 0/1). Ceci nous a permis d'obtenir en fin de compte une matrice disjonctive composée de 0 et 1 et dont le nombre de lignes est le nombre de ménages de l'échantillon et le nombre de colonnes est le nombre de variables binaires ainsi obtenus.

C. Résultats de l'ACM

Dans un premier temps nous présenterons les deux axes factoriels (dimension 1 et dimension 2). Nous donnerons ensuite le résultat du calcul de l'ICBE au Maroc de 1987 à 2004 ainsi que les indicateurs de position et de dispersion.

C.1. Résultats de l'ACM : axes factoriels

Il s'agit dans le cadre de ce point de présenter les résultats de la méthode ACM, en mettant l'accent sur les coordonnées des modalités pour le facteur ou la dimension 1 et 2 de chaque attribut retenu pour les enquêtes 1987, 1992, 1995 et 2003-2004.

C.1.1. Analyse des données de l'enquête 1987

Les résultats de la méthode ACM adoptée dans le cadre de ce travail, pour l'enquête 1987, sont résumés dans le tableau 7 en annexes.

En se référant au facteur taille (dimension 1 dans le tableau 7), l'analyse des résultats obtenus nous permet de dégager les conclusions suivantes :

- Les indicateurs primaires (Sources d'eau (eau courante), Toilettes, TV, Réfrigérateur, Nature du toit (dalles), Plancher (pierre mortier), Mode de cuisson (électrique, gaz et bois)) permettent de distinguer ou de hiérarchiser de façon significative selon une hypothèse donnée (un seuil donné) entre les pauvres et les non pauvres au Maroc. Vu que les valeurs de discrimination associées à ces indicateurs, pour l'année 1987, sont relativement élevées, il est donc aisé de se livrer à cet exercice ;
- A ces indicateurs, s'ajoutent, en deuxième rang, d'autres indicateurs primaires qui permettent aussi de discriminer, mais de façon moyenne, entre les pauvres et les non pauvres comme le montre clairement leurs valeurs de discrimination associées à ces attributs selon le facteur 1 (dimension 1). Il s'agit en fait des indicateurs suivants : Alphabétisation (lit bien, ne lit pas), Sources d'eau (cours d'eau), Nature du toit (branchage, enduit, terre), Plancher (pierre, enduit, terre, pierre sans enduit), Statut d'occupation du sol (propriétaire, locataire) ;
- Toutefois, les autres indicateurs ne permettent pas de distinguer ou de séparer entre les pauvres et les non pauvres étant donnée leurs faibles valeurs de discrimination associées au premier facteur ou à la taille. Ce résultat nous semble trouver son explication par le fait que ces indicateurs primaires sont, soit détenus par tous les individus (pauvres et non

pauvres)³¹, soit que certains de ces indicateurs sont détenus par une catégorie plutôt qu'une autre³². Il s'agit en particulier des indicateurs primaires suivants : Alphabétisation (lit avec difficulté), Sources d'eau (fontaine publique, puits, citerne), Radio, Bicyclette, Moto, Voiture, Tracteur, Nature du toit (pierre sans enduit, tôles, tuiles), Plancher (tôles, tuiles), Mode de cuisson (pétrole, charbon), Statut d'occupation (usage gratuit).

C.1.2. Analyse des données de l'enquête 1992

Les résultats de la méthode ACM pour l'enquête 1992 sont résumés dans le tableau 8 en annexes. Ainsi selon le facteur taille, l'analyse des résultats donnés dans ce tableau nous permet de dégager les conclusions suivantes :

- Les indicateurs primaires (Sources d'eau (eau courante), Toilettes, TV, Réfrigérateur, Nature du toit (dalles), Plancher (carrelage), Mode de cuisson (électrique, gaz et bois), Electricité)) permettent de distinguer selon une hypothèse donnée (un seuil donné) entre les pauvres et les non pauvres. Vu que les valeurs de discrimination associées à ces indicateurs, pour l'année 1992, sont relativement élevées, il est donc aisé de se livrer à cet exercice ;
- A ces indicateurs, s'ajoutent, en deuxième rang, d'autres indicateurs primaires qui permettent aussi de discriminer, mais de façon moyenne, entre les pauvres et les non pauvres. Il s'agit en fait des indicateurs suivants : Alphabétisation (lit bien, ne lit pas), Sources d'eau (cours d'eau), Nature du toit (branchage, enduit, terre), Plancher (terre battue), Statut d'occupation du sol (propriétaire, locataire) ;
- Toutefois, les autres indicateurs ne permettent pas de distinguer entre les pauvres et les non pauvres étant donnée leurs faibles valeurs de discrimination. Comme pour l'année 1987, ce résultat semble trouver son explication dans le fait que les éléments liés à ces indicateurs sont, soit détenus par tous les individus, soit que certains de ces éléments sont détenus par une catégorie plutôt qu'une autre. Les indicateurs pris en compte sont les mêmes que ceux retenus pour l'année 1987.

C.1.3. Analyse des données de l'enquête 1995

Les résultats de la méthode ACM pour l'enquête 1995 sont résumés dans le tableau 9 en annexes. Ainsi, selon le facteur taille, l'analyse des résultats donnés dans ce tableau nous permet de dégager les conclusions suivantes :

- Les indicateurs primaires (Sources d'eau (robinet), Toilettes, Réfrigérateur, Nature du toit (dalles), Plancher (plancher), Electricité)) permettent de distinguer selon une hypothèse donnée (un seuil donné) entre les pauvres et les non pauvres. Vu que les valeurs de discrimination associées à ces indicateurs, pour l'année 1995, sont relativement élevées, il est donc aisé de se livrer à cet exercice ;
- A ces indicateurs, s'ajoutent, en deuxième rang, d'autres indicateurs primaires qui permettent aussi de discriminer, mais de façon moyenne, entre les pauvres et les non pauvres. Les indicateurs retenus sont : Sources d'eau (puits, source), TV, Voiture, Parabole, Nature du toit (plancher avec et sans enduit), Plancher (terre stable), Statut d'occupation du sol (propriétaire, locataire) Téléphone ;
- Toutefois, les autres indicateurs ne permettent pas de distinguer entre les pauvres et les non pauvres étant donnée leurs faibles valeurs de discrimination associées au premier facteur ou à la taille. Il s'agit en particulier des indicateurs primaires suivants : Sources d'eau (fontaine publique, lac, cours d'eau), Radio, Bicyclette, Moto, Voiture, Tracteur,

³¹ Par exemple l'indicateur primaire radio est détenu par les pauvres et les riches.

³² C'est l'exemple de l'indicateur primaire « bicyclette », qui est détenu dans la majeure partie des cas par les pauvres. Le raisonnement inverse peut s'appliquer à l'indicateur primaire « voiture », qui est détenu quasi-exclusivement par les riches.

Nature du toit (tôles, tuiles), Plancher (bois et carrelage), Mode de cuisson (pétrole, charbon), Statut d'occupation de terre (usage gratuit).

C.1.3. Analyse des données de l'enquête 2003-04

Les résultats de la méthode ACM pour l'enquête 2003-04 sont résumés dans le tableau 10 en annexes. En effet, selon le facteur taille, l'analyse des résultats donnés dans ce tableau nous permet de dégager les conclusions suivantes :

- Les indicateurs primaires (Sources d'eau (eau courante), Toilettes, éducation (sans éducation), Statut d'occupation du sol (propriétaire, usage gratuit)) permettent de distinguer ou de hiérarchiser de façon significative selon une hypothèse donnée (un seuil donné) entre les pauvres et les non pauvres au Maroc. Vu que les valeurs de discrimination associées à ces indicateurs, pour l'année 2003-04, sont relativement élevées, il est donc aisé de se livrer à cet exercice ;
- A ces indicateurs, s'ajoutent, en deuxième rang, d'autres indicateurs primaires qui permettent aussi de discriminer, mais de façon moyenne, entre les pauvres et les non pauvres comme le montre clairement leurs valeurs de discrimination associées à ces attributs selon le facteur 1 (dimension 1). Il s'agit, en particulier, des indicateurs suivants : Sources d'eau (puit, lac), Electricité, TV, Réfrigérateur, Mode de cuisson (bois, gaz), Education (secondaire, supérieur), Plancher (terre stable, carrelage), Statut d'occupation du sol (locataire), Téléphone ;
- Toutefois, les autres indicateurs ne permettent pas de distinguer entre les pauvres et les non pauvres étant donnée leurs faibles valeurs de discrimination. Il s'agit en particulier des indicateurs primaires suivants : Sources d'eau (fontaine publique), Radio, Bicyclette, Moto, Voiture, Tracteur, Mode de cuisson (charbon), Education (primaire).

D. Résultats du calcul de l'ICBE au Maroc, au niveau national et dans les milieux urbain et rural de 1987 à 2004

Le tableau 11 ci-après donne quelques indicateurs de position et de dispersion pour l'ICBE, calculé sur la base de la méthode factorielle dite codage optimal, au niveau national, urbain et rural de 1987 à 2004.

L'observation rapide de ces indicateurs nous permet de constater une nette amélioration de la valeur de l'indice, en particulier pour les périodes 1987-1992 et 1995-2004 qui reflète bien l'évolution du niveau de vie des ménages au Maroc, mesuré, ici, par l'ICBE. Toutefois, il convient de préciser qu'il faut interpréter ces résultats avec précaution en raison du problème du nombre de modalités, de variables ou d'attributs que nous avons considéré d'une enquête à l'autre. Le risque d'erreur existe entre l'enquête de 1987 et les autres enquêtes. Pour minimiser ce risque, il nous paraît utile de prendre les mêmes indicateurs pour l'ensemble des enquêtes.

E. Mesure de la pauvreté de type FGT au Maroc pour la période de 1987 à 2004

Il s'agit ici de mener une analyse de pauvreté durant la période 1987-2004 en adoptant une approche multidimensionnelle, basée sur l'ICBE calculé précédemment.

A l'instar de la majeure partie des travaux théoriques et empiriques consacrés à l'étude de la pauvreté, il est nécessaire au préalable de définir un seuil au dessous duquel tout individu ou ménage pourrait être considéré comme pauvre. En se référant à ces travaux, en particulier celui de Ayadi, M., El Lahga, A. et Chtioui, N. (2006)³³, nous avons retenu un seuil de pauvreté relatif qui représente 40% de la médiane ou de la moyenne de la distribution de l'ICBE :

³³ Ayadi, M., El Lahga, A. et Chtioui, N. (2006), op cit, pp : 13-14.

$$z = 0,4 \times \text{ICBE}_{\text{moyenne}}$$

Avec :

ICBE : désigne la valeur de l'indice composite du bien-être calculé précédemment pour chaque enquête (1987, 1992, 1995 et 2004) à l'aide de la méthode factorielle ;

Z: représente le seuil de pauvreté à retenir pour chaque période.

Sur la base du seuil de pauvreté défini dans la relation précédente, nous analyserons l'ampleur de la pauvreté au Maroc de 1987 à 2004, au niveau national et dans les milieux urbain et rural. Le tableau 12 ci-après récapitule nos estimations de l'incidence de pauvreté selon la famille FGT.

En analysant lapidairement l'évolution des indicateurs de pauvreté type FGT pour les quatre enquêtes, on constate que :

- Les valeurs des trois indices retenus (FGT_0 , FGT_1 et FGT_2) pour les quatre enquêtes sont relativement élevées en comparaison avec celles publiées officiellement par la direction de la statistique, par la direction des études du ministère des finances, par la Banque Mondiale et en particulier avec celles obtenus par Abdelkhalek Touhami (2005) et Mohammed Doudich (2008) sur la base de l'approche monétaire (voir les tableaux 3 et 4). Il convient de noter, par ailleurs, que ce constat est commun à la majeure partie des travaux adoptant une approche multidimensionnelle non monétaire basée sur l'ICBE. Cette différence de résultat constatée entre l'approche monétaire basée et l'approche non monétaire est due selon Ayadi, M., El Lahga, A. et Chtioui, N. (2006)³⁴ aux éléments suivants :

Les indices de pauvreté type FGT utilisés par ces deux approches utilisent des unités de mesure différentes et des seuils de pauvreté différents ;

Les périodes des enquêtes utilisées par les deux approches sont différentes. L'approche monétaire est généralement basée, comme nous l'avons dit, sur les ENNVN 84-85, ENNVN 90-91, ENNVN 98-99, ENNVN 2000-01 et 2003-04 alors que l'approche multidimensionnelle est fondée sur la base de données DHS de 1987, 1992, 1995 et 2004.

Afin de faire une comparaison des résultats obtenus par ces deux approches, ces auteurs ont suggéré une normalisation.

- Au niveau national et entre 1987 et 2004, on constate que l'indice de pauvreté type FGT_0 a baissé de façon significative du fait que l'incidence de pauvreté est estimée à 17,42% en 2004 au lieu 18,6% en 1995 et 21,26% en 1987. Cette baisse de pauvreté semble trouver son explication dans l'amélioration des conditions de vie des ménages tout au long de cette période selon les indicateurs de bien-être retenus pour calculer l'ICBE. Toutefois, on a pu constater une légère augmentation de l'incidence de pauvreté au niveau national de 2,6% entre 1992 et 1995 à cause principalement de la mauvaise conjoncture économique et climatique qu'a connu le Maroc entre ces deux périodes. Par ailleurs, il convient de noter que cette période coïncide avec la dernière étape du PAS, très douloureuse et pesante en matière sociale. Ce qui justifie bien la hausse de l'incidence de pauvreté entre 1992 et 1995, c'est-à-dire, la dégradation des conditions de vie des ménages, mesurée par l'ICBE entre ces deux périodes ;
- Par milieu, on constate que les disparités entre le monde urbain et le monde rural sont frappantes. Les trois indices ont baissé dans les deux milieux urbain et rural et de façon plus remarquable en milieu urbain. Toutefois on constate que le niveau de pauvreté est

³⁴ Ayadi, M., El Lahga, A. et Chtioui, N. (2006), op. cit. pp : 15.

plus important dans le milieu rural : 24% en 2004 au lieu de 30% en 1987. Dans le monde urbain, il est seulement de 9% en 2004 et de 16% en 1987. Ce qui laisse à dire que la pauvreté demeure principalement un phénomène rural (mauvaises conditions climatiques et sécheresses enregistrées tout au long de cette période).

III. Croissance économique pro-pauvres au Maroc de 1985 à 2004

Il s'agit dans cette section d'appréhender le phénomène de pauvreté au Maroc, en s'interrogeant sur l'évaluation et l'analyse de l'impact de la croissance économique sur les plus pauvres. Pour cela, on va adopter deux approches alternatives : une approche monétaire unidimensionnelle basée sur la dépense annuelle de consommation par personne des enquêtes des ménages au Maroc de 1985 à 2001 et d'autre part, de l'approche multidimensionnelle basée sur l'indice composite de bien-être (ICBE) déjà construit dans la section précédente.

III.1. Evaluation et analyse de la croissance économique sur les plus pauvres à travers la construction d'un indice de croissance pro-pauvres et la courbe d'incidence de la croissance au Maroc de 1985 à 2001 : une approche monétaire unidimensionnelle

III.1.1. Cadre théorique

Selon la littérature consacrée à l'étude de la relation entre la croissance économique et la pauvreté (Ravallion et Datt (1992)³⁵, Datt (1998)³⁶, McCulloch et Baulch (1999)³⁷, Kakwani et Pernia (2000)³⁸, Ravallion et Chen (2003, 2004)³⁹ Son(2004)⁴⁰), il est généralement admis que les politiques économiques relatives à la croissance pourront être considérées comme pro-pauvres si et seulement si elles permettent d'augmenter le revenu des plus pauvres plus que proportionnellement par rapport à celui du reste de la population. Ce qui va permettre de réduire et de façon significative les inégalités et de facto de résoudre les problèmes du manque d'équité et d'égalité sociale⁴¹.

A l'instar de la majeure partie des travaux théoriques et empiriques, la croissance pro-pauvres est mise en évidence, d'une part, à l'aide de la construction de l'indice de la croissance pro-pauvres en appliquant la décomposition de Ravallion et Datt (1992)⁴², et d'autre part, à l'aide de la construction de la courbe d'incidence de la croissance de Ravallion et Chen (2003)⁴³.

³⁵ Datt, G. and M. Ravallion, 1992. "Growth and Redistribution Component of Changes in Poverty Measures: A Decomposition with Applications to Brazil and India in the 1980's." *Journal of Development Economics* 38, 275-295.

³⁶ Datt, G. (1998), « *Computational tools for poverty measurement and analysis* », Food Consumption and Nutrition Division, International Food Policy Research Institute, FCND Discussion Paper N° 50, Washington.

³⁷ McCulloch, N. et Baulch, B. (1999), « *Assessing the Poverty Bias of Economic Growth: Methodology and an Application to Andhra Pradesh and Uttar Pradesh* », Institute of Development Studies, Working Paper, University of Sussex, United Kingdom.

³⁸ Kakwani, N. et E.M. Pernia, (2000), « *Pro-Poor Growth and Income Inequality* », Asian Development Bank.

³⁹ Pour plus de détail voir également :

Ravallion M. et Chen S., (2004), « *Measuring Pro-poor Growth* », World Bank, Working Paper N° 2666.

Ravallion M. et Chen S., (2003), « *Measuring Pro-poor Growth* », *Economics Letters*, N° 78, pp: 93-99.

⁴⁰ Son, H., (2004), « *A Note on Pro-Poor Growth* », Economics Letters, N° 82, 307-314.

⁴¹ Daymon C. et Gimet C. (2007), « *les déterminants de l'inégalité et le rôle de l'équité dans les pays du MENA* », Revue Région et Développement, N° 25.

⁴² Datt, G. et Ravallion, M., 1992, op. cit.

⁴³ Ravallion M. et Chen S., (2003), op. cit.

A. Construction de l'indice de la croissance pro-pauvres

Parmi les constructions de l'indice de la croissance pro-pauvres les plus utilisées, nous pouvons citer celle Kakwani et Pernia (2000)⁴⁴. Ces derniers définissent l'indice de la manière suivante :

$$\Omega = \frac{\Delta P}{FR} = \frac{FR + FI}{FR}$$

Avec :

Ω : représente l'indice de croissance pro-pauvres ;

ΔP : désigne la variation de la pauvreté P observée suite à une variation du revenu (PIB ou dépenses de consommation) entre deux périodes ;

FR : désigne le facteur revenu ;

FI : désigne le facteur inégalité.

Il convient de préciser par ailleurs, que d'après cette relation, la variation de la pauvreté entre deux périodes (ΔP) est décomposée entre le facteur revenu (FR) et le facteur inégalité (FI) de sorte que $\Delta P = \Delta FR + \Delta FI$. Toutefois, la variation de l'indice de pauvreté que l'on aurait constaté entre deux périodes est due, d'une part, soit, au seul effet de la variation du revenu moyen (ΔFR), en considérant que la distribution des revenus était restée constante entre les deux périodes ($\Delta FI = 0$), soit, d'autre part, à la seule variation de la distribution des revenus (ΔFI), en considérant que le revenu moyen était resté constant entre les deux périodes ($\Delta FR = 0$)⁴⁵. Si une économie quelconque induit un effet de revenu négatif entre deux périodes, on assiste, à ce moment là, à une réduction du taux de pauvreté. Cette situation semble trouver son explication dans le supplément de croissance économique G positif, matérialisé par un accroissement du PIB. Celui-ci entraîne une augmentation du revenu moyen et par conséquent une réduction du taux de pauvreté. On parle, dans ce cas, d'une croissance pro-pauvres. A l'opposé, un effet revenu positif est un indicateur d'augmentation du taux de pauvreté dans la mesure où un taux de croissance négatif peut entraîner une baisse du revenu moyen et de facto une augmentation de pauvreté. On en présence dans ce cas d'une croissance anti-pauvres.

Le même raisonnement peut s'appliquer à la relation taux de croissance économique (G) et le facteur inégalité (FI). Si ce dernier est négatif, il peut être interprété comme un indicateur de réduction du taux de pauvreté et on assiste à une redistribution de la richesse de façon plus équitable, en particulier, en faveur des pauvres. A contrario, si l'effet FI est positif, le taux de pauvreté augmente du fait qu'une croissance économique G positif modifie la distribution des revenus en défaveur des plus pauvres, on assiste, dans ce cas, à une croissance anti-pauvres.

Généralement, l'interprétation de la valeur de Ω selon le signe de G est récapitulée dans le tableau 13 ci-après :

B. La courbe d'incidence de la croissance (CIC)

L'approche de la CIC, telle qu'elle a été proposée par Ravallion et Chen (2003)⁴⁶ permet de mesurer le taux de croissance du revenu (consommation) par habitant de chaque centile, le long de la courbe de distribution du revenu ou n'importe quel autre indicateur du bien-être des individus (indice composite du bien-être (ICBE)) entre deux périodes $t-1$ et t :

⁴⁴ Kakwani, N. et E.M. Pernia, (2000), op cit.

⁴⁵ Griffoni. C. L. (2005), « Croissance économique et pauvreté : une application de l'indice de croissance pro-pauvres au cas du Maroc entre 1985 et 1999 », CEFI, Université de la Méditerranée.

⁴⁶ Ravallion M. et Chen S., (2003), op. cit.

$$g_{t(p)} = \frac{y_{t(p)}}{y_{t-1(p)}} - 1$$

Avec :

$g_{t(p)}$ représente le taux de croissance du revenu (consommation) et $y_t(p)$ du p ème centile entre la période $t-1$ et t .

Il convient de préciser que la CIC représente, sur l'axe des abscisses, les centiles de la population (classés de 1 à 100 par revenu) et sur l'axe des ordonnées le taux de croissance annuel du revenu par individu (ou ménage) du centile correspondant.

La CIC est estimée sur la base des données micro-économiques des ménages ; elle permet d'indiquer jusqu'à quel point la croissance est pro-pauvres ou non⁴⁷ :

On assiste à une croissance pro-pauvres en termes absolus si les taux de croissance $g_t(p)$ sont tous positifs jusqu'à seuil de pauvreté z ;

Egalement, on assiste à une croissance pro-pauvres en termes relatifs si la pente est négative ; autrement dit, si les taux de croissance des centiles inférieurs (les plus pauvres) sont plus élevés que ceux des centiles supérieurs.

III.1.2. Etude empirique

Il s'agit au sein de cette étude d'analyser la variation de la pauvreté et de la croissance pro-pauvres entre 1985 et 2001 au niveau national, urbain et rural. Cette étude sera implémentée en empruntant les méthodes décrites précédemment, à savoir : la décomposition des effets de la pauvreté type FGT en effet revenu et effet inégalités, la construction de l'indice de la croissance pro-pauvres en appliquant la décomposition de Ravallion et Datt (1992), et à l'aide de la construction de la courbe d'incidence de la croissance de Ravallion et Chen (2003).

A. Décomposition de la pauvreté type FGT au Maroc pour la période allant du 1985 jusqu'à 2001

Pour la décomposition de trois indices de pauvreté type FGT_α définis précédemment (pour $\alpha = 0, 1, 2$), nous utiliserons les résultats obtenus, en particulier, par Abdelkhalek Touhami (2005)⁴⁸, estimés sur la base des données brutes des deux enquêtes sur le Niveau de Vie des Ménages (ENNVN) pour les deux périodes 1990-91 et 1998-1999. Nous utiliserons aussi les résultats de l'étude de Mohammed Doudich (2008)⁴⁹ estimée sur la base des données brutes des enquêtes sur la consommation de 1984-85 et 2000-01, sur la base du niveau de vie des ménages de 1990-91 et 1998-99 et sur la base de recensement de la population de 1994. Nous utiliserons, enfin, les rapports publiés récemment par la Banque Mondiale (2001, 2007), la direction de la statistique (rapport de Haut Commissariat au Plan de 2004) et la direction des études et des prévisions financières du ministère des finances portant sur ces deux enquêtes (2006).

En ce qui concerne la décomposition de l'évolution des mesures de la pauvreté au Maroc, pour la période allant de 1990 à 1999, selon la méthode de Ravallion et Datt (1992), en milieu urbain et rural, nous allons utiliser, comme a été décrit dans le tableau 14 ci-après, le résultat des estimations faites par Abdelkhalek Touhami (2005) sur la base des données brutes des deux enquêtes utilisant la variable dépense par tête.

⁴⁷ Günther Isabel, Marouani Mohamed Ali, Raffinot Marc, (2007), « La croissance pro-pauvres au Mali », Agence Française de Développement, Département de la Recherche.

⁴⁸ Abdelkhalek Touhami, (2005), op cit.

⁴⁹ Doudich Mohammed, (2008), op cit.

L'analyse des résultats donnés dans ce tableau fait ressortir les conclusions suivantes :

- En milieu urbain, et au cours de la période 1990-1999, le taux de pauvreté s'est accru de 4,42% et la décomposition effectuée fait apparaître que le facteur revenu (FR) a été dominant. En effet, à redistribution neutre, la chute du revenu (ou dépenses de consommation) aurait entraîné une hausse de l'indice de pauvreté de 5,74%. Par contre, le facteur inégalités, dont la valeur met en évidence une redistribution des richesses favorables aux pauvres du fait qu'il a provoqué une baisse du taux de pauvreté de 2,6% (à revenu moyen ou dépenses de consommation neutres). Il convient de noter que l'effet du facteur inégalités ou distribution s'estompe lorsque l'on utilise les indices de sévérité de pauvreté (sa valeur est au voisinage de 0 pour ΔFGT_1 et ΔFGT_2). Ce résultat semble trouver son explication dans le fait que les inégalités entre les pauvres ne se sont pas accrues tout au long de cette période ;
- S'agissant du milieu rural, on constate que le taux de pauvreté a augmenté par rapport à celui observé en milieu urbain puisqu'il a enregistré un accroissement de 9,19%. La décomposition effectuée fait apparaître aussi une certaine domination du facteur revenu (FR) ou croissance (G) contribuant à amener le taux de pauvreté à 7,14% au lieu de 5,74% en milieu urbain (à redistribution neutre). Contrairement à cela, en milieu urbain, la valeur de l'effet inégalités met en évidence une redistribution des richesses défavorables aux pauvres mais de façon très faible puisqu'il a provoqué une hausse du taux de pauvreté de 0,5% (à revenu moyen ou dépenses de consommation neutres). Comme dans le milieu urbain, les inégalités entre les pauvres en milieu rural ne se sont pas accrues tout au long de cette période comme l'indique clairement les faibles valeurs (au voisinage de 0) des indices de sévérité de pauvreté (ΔFGT_1 et ΔFGT_2) ;
- La principale conclusion qui se dégage de l'ensemble des résultats de cette décomposition, entre 1990 et 1999, est que le taux de pauvreté a augmenté de façon remarquable au niveau national et par milieu à cause de la faiblesse de la croissance économique et de l'augmentation des inégalités en milieu rural.

Le tableau 15 ci-après donne les estimations des élasticités de la pauvreté par rapport à la croissance et à l'inégalité pendant la période 1985 à 2001 et faites par Mohammed Doudich (2008)⁵⁰ en adoptant la méthode de Kakwani (1993)⁵¹, basée sur les données des enquêtes sur la consommation 1985 et 2001.

L'analyse des principaux résultats, donnés dans ce tableau, fait ressortir les conclusions suivantes :

- En milieu urbain, et au cours de la période 1985-2001, l'élasticité croissance de la pauvreté fait apparaître que le facteur (FR) ou (G) a été dominant. En effet, à redistribution neutre, la hausse du revenu (ou des dépenses de consommation) aurait entraîné une baisse de l'indice de pauvreté de 3,3% en 2001 et de 2,4% en 1985. Par contre, l'élasticité inégalité, dont la valeur met en évidence une redistribution des richesses défavorables aux pauvres, montre une hausse remarquable du taux de pauvreté, passant d'une variation de 5.2% en 1985 à 8,4% en 2001, sous l'hypothèse notamment d'un revenu moyen neutre ou des dépenses de consommation neutres ;
- S'agissant du milieu rural, et au cours de la même période, on constate que l'élasticité croissance de la pauvreté effectuée fait apparaître que le facteur revenu (FR) ou croissance (G) a été dominant. En effet, à redistribution neutre, la hausse du revenu (ou des dépenses de consommation) aurait entraîné une baisse de l'indice de pauvreté de

⁵⁰ Doudich Mohammed, (2008), op cit, p : 54.

⁵¹ Kakwani, N. (1993), « *Poverty and Economic Growth with Application to Côte d'Ivoire* », Review of Income and Wealth, Series 39, N° 2, juin.

2,6% de 1985 à 2001. Par contre, l'élasticité inégalité a provoqué une hausse remarquable du taux de pauvreté de 2,2% de 1985 à 2001 (à revenu moyen ou dépenses de consommation neutres) ;

- La principale conclusion qui se dégage de l'ensemble des résultats des élasticités de la pauvreté par rapport à la croissance et à l'inégalité au Maroc entre 1985 et 2001 selon la méthode de Kakwani (1993) est que le taux de pauvreté a augmenté de façon remarquable par milieu à cause de l'augmentation des inégalités, en particulier, et de façon remarquable en milieu urbain en 2001. Ce qui laisse à suggérer, qu'une politique économique visant essentiellement la promotion de la croissance économique, accompagnée d'une politique sociale efficace visant essentiellement à réduire les inégalités, pourrait, réduire l'incidence négative de la croissance sur la pauvreté.

B. Construction de l'indice de la croissance pro-pauvres au Maroc pour la période allant de 1985 jusqu'à 2001

Afin de compléter l'analyse de la croissance pro-pauvres, nous allons construire l'indice de croissance pro-pauvres Ω en appliquant la formulation donnée par Kakwani et Pernia (2000)⁵² dans les milieux urbain et rural de 1985 jusqu'à 2001.

Selon la formulation adoptée de l'indice de la croissance pro-pauvres, Ω est calculé sur la base des résultats donnés dans le tableau 35 et 36 ci-dessous. Son interprétation est en fonction du signe de G comme nous l'avons récapitulé précédemment dans le tableau 34. Conformément à ce que nous avons évoqué dans ce tableau, une phase d'expansion économique ($G > 0$), est caractérisée par une variation positive de la dépense annuelle moyenne par personne (DAMP) entre deux dates. Tandis qu'une phase de récession économique ($G < 0$), est caractérisée par une variation négative de la DAMP. Le tableau 16 ci-après donne le taux de croissance de la dépense annuelle moyenne par ménage (DAMM), par personne (DAMP) par dirhams constants de 1990 et l'indice de croissance pro-pauvres Ω au Maroc de 1990 à 1999 au milieu urbain et rural.

Si l'on regarde à présent l'évolution du taux de croissance du DAMM et DAMP entre 1990 et 1999, on remarque, que ce dernier a chuté pour l'ensemble du Maroc, en milieu urbain et en milieu rural, mettant en évidence une phase de récession économique entre ces deux périodes ($\Omega < 0$).

En analysant rapidement la valeur calculée de Ω entre les deux enquêtes en milieu urbain et rural, on constate que :

- Le milieu rural au Maroc est caractérisé par une phase de récession économique anti-pauvres comme le montre clairement la valeur calculée de l'indice de croissance pro-pauvres entre ces deux périodes ($\Omega > 1$ et $G < 0$). Il convient de noter, par ailleurs, que la valeur de Ω augmente lorsqu'on utilise les indices de sévérité de pauvreté (ΔFGT_1 et ΔFGT_2). Ce résultat semble trouver son explication dans le fait que la récession économique anti-pauvres s'est accrue de façon très remarquable entre ces deux périodes ;
- Par contre, la valeur calculée de l'indice de croissance pro-pauvres, en milieu urbain, traduit une phase de croissance faiblement pro-pauvres. Ω enregistre une sensible augmentation si on utilise les indices de sévérité de pauvreté (ΔFGT_1 et ΔFGT_2) ; ce qui évoque des inégalités entre les pauvres dans le milieu urbain tout au long de cette période.

Le tableau 17, ci-après, donne l'indice de croissance pro-pauvres Ω au Maroc de 1985 à 2001 en milieu urbain et rural.

La valeur calculée de Ω entre les deux enquêtes de consommation des ménages en milieu urbain et rural, nous permet de constater que :

⁵² Kakwani, N. et Pernia, E.M. (2000), op. cit.

Le milieu rural au Maroc est caractérisé par une phase de récession économique anti-pauvres comme le montre clairement la valeur calculée de l'indice de croissance pro-pauvres entre ces deux périodes ($\Omega < 0$) ;

Par contre, la valeur calculée de l'indice de croissance pro-pauvres, en milieu urbain, traduit une phase de croissance pro-pauvres, et de façon remarquable, en 2001.

C. Analyse de croissance pro-pauvres à l'aide de la construction de la courbe d'incidence de la croissance de Ravallion et Chen (2003) au Maroc pour la période allant du 1985 à 2001

Pour éclaircir mieux et apprécier davantage l'analyse de croissance pro-pauvres au Maroc pour la période 1985 et 2001, nous utilisons la courbe d'incidence de la croissance (CIC) de Ravallion et Chen (2003).

Pour cela, nous utilisons les CIC construites par Doudich (2008) et estimés sur la base des données brutes des deux enquêtes sur le Niveau de Vie des Ménages (ENNVVM) pour les deux périodes 1985-1991 et 1985-2001.

Les graphiques 3 et 4 retracent les CIC au Maroc de 1985 à 1991 et de 1985 à 2001 au niveau national.

L'observation de ces deux courbes d'incidence de la croissance nous permet de dégager les conclusions suivantes :

- Pour la période 1985-1991 (graphique 3), la croissance économique est pro-pauvres au niveau national, en termes absolus tout au long de cette période puisque les taux de croissance $gt(p)$ sont tous positifs comme le montre clairement ce graphique ($gt(p)=+5\%$). Par ailleurs, on a pu constater que la croissance a été pro-pauvres en termes relatifs pour les quantiles inférieurs à 35%, et les quantiles compris entre 70% et 90%. Autrement dit, la situation de la classe des plus pauvres (dont les quantiles inférieurs à 35%) et de la classe des riches (dont les quantiles compris entre 70% et 90%) s'est moins détériorée que celle de la classe moyenne (dont les quantiles sont compris entre 35% et 70%) ;
- Pour la période 1985-2001 (graphique 4), la croissance économique est pro-pauvres au niveau national, en termes absolus tout au long de cette période puisque les taux de croissance $gt(p)$ sont tous positifs comme le montre clairement ce graphique ($gt(p)=+1,2\%$). Par ailleurs, on a pu constater que la croissance a été pro-pauvres en termes relatifs pour les quantiles inférieurs à 30%. Autrement dit, la situation de la classe des plus pauvres (dont les quantiles sont inférieurs à 30%) s'est moins détériorée que celle de la classe moyenne et de la classe des riches (dont les quantiles sont supérieurs à 30%).

III.2. Evaluation et analyse de l'impact de la croissance économique sur les plus pauvres à travers la construction de la courbe d'incidence de la croissance au Maroc de 1987 à 2004 : une approche multidimensionnelle basée sur l'ICBE

Pour affiner davantage l'analyse de la relation croissance économique et pauvreté au Maroc pour la période allant du 1987 à 2004, nous allons mettre l'accent dans le cadre de ce point, sur la courbe d'incidence de la croissance (CIC) de Ravallion et Chen (2003).

III.2.1. Analyse de la croissance pro-pauvres pour la période 1987-1992, au niveau national, dans les milieux urbain et rural.

Les graphiques 5, 6 et 7 retracent les CIC au Maroc de 1987-1992, basées sur l'ICBE, au niveau national, en milieu urbain et en milieu rural.

L'observation de ces trois courbes d'incidences de la croissance, pour la période 1987-92, nous permet de dégager les conclusions suivantes :

- Au niveau national, la croissance économique est pro-pauvres en termes absolus tout au long de cette période d'étude puisque les taux de croissance $gt(p)$ sont tous positifs comme le montre clairement le graphique 5 ($gt(p)=+1,62\%$). Par ailleurs, on a pu constater que la croissance a été pro-pauvres en termes relatifs pour les quantiles compris entre 20% et 70%. Autrement dit, la situation de la classe moyenne s'est moins détériorée que celles des classes les plus pauvres (dont les quantiles sont inférieurs à 20%) et des plus riches (dont les quantiles sont supérieurs à 70%) ;
- Au niveau urbain, la forme de la courbe d'incidence à la croissance ressemble à celle donnée au niveau national mais avec un degré sensiblement élevé. La croissance économique en milieu urbain comme au niveau national est pro-pauvres en termes absolus puisque les taux de croissance $gt(p)$ sont tous positifs comme le montre clairement le graphique 6 ($gt(p)=+2,40\%$). Toutefois, on a pu constater que la situation des plus pauvres (dont les quantiles sont inférieurs à 35%) et celle des plus riches (dont les quantiles sont supérieurs à 90%) s'est plus détériorée que celle de la classe moyenne (dont les quantiles sont comprises entre 35 % et 90%) ;
- Au niveau rural, on assiste à une situation inverse à celle du milieu urbain et national. La croissance économique dans ce milieu est pro-pauvres en termes absolus mais non pas en termes relatifs comme le montre le graphique 7. Par contre, la situation des plus pauvres dont les quantiles sont compris entre 5% et 15% s'est moins détériorée que celle de la classe moyenne et riche dont les quantiles sont supérieurs à 15%.

III.2.2. Analyse de la croissance pro-pauvres pour la période 1987-1995, au niveau national et dans les milieux urbain et rural.

Les graphiques 8, 9 et 10 retracent les CIC au Maroc de 1987-1995 basées sur l'ICBE, au niveau national, en milieu urbain et en milieu rural.

En observant les courbes d'incidence à la croissance pour la période 1987-95, on constate que :

- Au niveau national, la croissance économique est pro-pauvres en termes absolus tout au long de cette période d'étude puisque les taux de croissance $gt(p)$ sont tous positifs comme le montre clairement le graphique 8 ($gt(p)=+1,15\%$). Par ailleurs, on a pu constater que la croissance a été pro-pauvres en termes relatifs pour les quantiles compris entre 15% et 55%. Autrement dit, la situation de la classe moyenne s'est moins détériorée que celles des classes les plus pauvres (dont les quantiles sont inférieurs à 15%) et des plus riches (dont les quantiles sont supérieurs à 85%) ;
- Au niveau urbain, la croissance économique est pro-pauvres en termes absolus puisque les taux de croissance $gt(p)$ sont tous positifs comme le montre clairement le graphique 9 ($gt(p)=+1,50\%$). Toutefois, on a pu constater que la situation des plus riches dont les quantiles sont supérieurs à 90% s'est plus détériorée que celle de la classe des plus pauvres et moyenne dont les quantiles sont inférieurs à 90% ;
- Au niveau rural, la croissance économique dans ce milieu est pro-pauvres en termes absolus et en termes relatifs à l'exception de quelques percentiles de la population comme le montre clairement les quelques pics du graphique 10 (à partir des quantiles supérieurs à 20%, à 42%, à 75% et à 90%). Par ailleurs, il convient de constater que la pente de cette courbe s'amorce avec de forts taux de croissance pour la classe moyenne dont les quantiles sont compris entre 20% et 60%. Toutefois, on a pu constater que la situation des plus riches dont les quantiles sont supérieurs à 95% s'est de plus en plus détériorée que celle des autres classes.

III.2.3. Analyse de la croissance pro-pauvres pour la période 1987-2004, au niveau national et dans les milieux urbain et rural.

Les graphiques 11, 12 et 13 retracent les CIC au Maroc de 1987-2004, basées sur l'ICBE, au niveau national, au milieu urbain et en milieu rural.

L'observation de ces trois courbes d'incidence à la croissance pour l'ensemble de la période étudiée, nous permet de dégager les observations suivantes :

- Au niveau national, la croissance économique est pro-pauvres en termes absolus tout au long de cette période d'étude puisque les taux de croissance $gt(p)$ sont tous positifs comme le montre clairement le graphique 11 ($gt(p) \approx +1\%$). Par ailleurs, on a pu constater que la croissance a été pro-pauvre en termes relatifs pour les quantiles compris entre 5% et 95%. Autrement dit, la situation de la classe la plus riche s'est de plus en plus détériorée que celles des autres classes dont les quantiles sont inférieurs à 95% ;
- Au niveau urbain, la forme de courbe d'incidence à la croissance ressemble beaucoup plus à celle donnée au niveau national. La croissance économique en milieu urbain comme au niveau national est pro-pauvres en termes absolus puisque les taux de croissance $gt(p)$ sont tous positifs ($gt(p) = +1,50\%$). Toutefois, on a pu constater que la situation des plus riches dont les quantiles sont supérieurs à 95% s'est détériorée relativement à celle des autres classes dont les quantiles sont inférieurs à 95% ;
- Au niveau rural, la forme de la courbe d'incidence à la croissance ressemble beaucoup à celle donnée au niveau national et au niveau urbain. La croissance économique en milieu rural est pro-pauvres en termes absolus puisque les taux de croissance $gt(p)$ sont tous positifs ($gt(p) = +1,60\%$). Toutefois, on a pu constater que la situation des plus riches, dont les quantiles sont supérieurs à 90%, s'est nettement détériorée relativement à celle des autres classes dont les quantiles sont inférieurs à 90%.

IV. Conclusion et recommandations de politiques économiques

Le Maroc a toujours été considéré comme étant un « bon élève » des institutions financières internationales du fait de son application, à la lettre des recommandations des institutions financières internationales, à commencer par le programme d'ajustement structurel (P.A.S), de l'adoption des programmes de privatisations (transformation de la dette) jusqu'à la lutte contre la pauvreté. Le programme d'ajustement structurel de 1983 succédant à la loi sur la marocanisation de 1973 n'a fait qu'empirer les mauvaises conditions de vie de la classe des pauvres marocaines à cause de la réduction des dépenses publiques allouées au secteur social. La constatation des effets pervers adossés au PAS a été à l'origine même de la constatation de la pauvreté au Maroc à partir des années 90. Les différents rapports de la banque mondiale et du FMI ont exhumé et tiré de l'oubli un phénomène qui date de plusieurs décennies et de plusieurs siècles. Dans le même temps, ces mêmes rapports n'ont, en revanche, jamais adressé de critiques (*mea culpa*) à la politique du PAS qui serait responsable en partie de l'aggravation de la pauvreté dans les pays du Tiers-monde. La fin du PAS au milieu des années 1990 et le retour de la croissance économique n'ont pas suffi d'engendrer une réduction significative de la pauvreté. Dit autrement, la croissance n'était pas pro-pauvres et n'a pas profité aux plus démunis. Au contraire, la situation des pauvres s'est détériorée relativement aux autres classes sociales (moyenne et riche), surtout dans le milieu rural.

Par rapport aux objectifs assignés à cette étude, nous nous sommes attachés à mener une évaluation et une analyse minutieuse de l'impact de la croissance économique sur les plus pauvres au Maroc de 1987 à 2004 en adoptant d'une manière ambivalente une approche monétaire basée sur la DAMP et une approche multidimensionnelle non monétaire basée sur l'ICBE.

Dans le cadre de l'approche monétaire basée sur la DAMP entre 1990 et 1999, nous nous sommes interrogés sur la croissance pro-pauvres au Maroc, tant dans le milieu urbain que rural. Cette approche est implémentée à travers la construction de l'indice de croissance pro-pauvres et les courbes d'incidence de la croissance. Le but de cette étude était de mesurer le degré d'impact de la croissance économique sur les plus pauvres au Maroc et de s'interroger sur la répartition des fruits de la croissance enregistrée tout au long de cette période post-PAS.

En effet, l'application de ces indicateurs de croissance pro-pauvres dans le cadre de l'approche monétaire à l'économie marocaine nous a fourni des résultats inquiétants mais fort intéressants. Parmi les quels, on peut citer :

- Le taux de pauvreté a augmenté de façon remarquable au niveau national et par milieu. Par milieu, on constate que les disparités entre le milieu urbain et le milieu rural sont frappantes. Les trois indices ont augmenté au niveau urbain et de façon plus remarquable en milieu rural. Ce constat nous laisse à dire que la pauvreté au Maroc demeure principalement un phénomène rural, sans pour autant oublier que le degré de précarisation des conditions de vie de la population urbaine s'est aggravé à cause de l'exode rural ;
- Le résultat de la décomposition de la variation de la pauvreté par milieu, fait apparaître que le facteur revenu (FR) ou croissance (G) a été dominant en milieu urbain du fait qu'une baisse du revenu aurait entraîné une hausse de l'indice de pauvreté de 5,74% dans ce milieu. Par contre, la valeur estimée du facteur inégalités, met en évidence une redistribution des richesses favorables aux pauvres du fait qu'il a provoqué une baisse du taux de pauvreté de 2,6%. Relativement au milieu rural, on constate que le facteur revenu (FR) joue le même rôle qu'en milieu urbain, du fait qu'il contribue à augmenter le taux de pauvreté de 7,14%. En revanche, la redistribution des richesses s'est opérée en défaveur des pauvres dans le milieu rural contrairement au milieu urbain. Ce qui laisse à conclure que selon le résultat de cette décomposition, tout au long de cette période, le taux de pauvreté a augmenté de façon remarquable au niveau national et par milieu à cause de la faiblesse de la croissance économique et de l'augmentation des inégalités, en particulier dans le milieu rural ;
- Par ailleurs, les courbes d'incidences de la croissance nous permettent de conclure qu'au niveau national, la croissance économique est pro-pauvres en termes relatifs, mais non pas en termes absolus. Au niveau urbain, la croissance économique est pro-pauvres pour les plus pauvres et les plus riches, autrement dit, la situation de ces deux classes s'est moins détériorée que celle de la classe moyenne dont les quantiles compris entre 30 % et 70%. Par contre dans le milieu rural, la forme de la CIC nous indique une forme inverse à celle enregistrée au niveau national et dans le milieu urbain, autrement dit, la situation des plus pauvres (dont les quantiles inférieurs à 30%) et des plus riches (dont les quantiles supérieurs à 70%) s'est amplement détériorée.

Globalement, cette tentative d'évaluation et d'analyse de la croissance pro-pauvres au Maroc pour la période 1990-1999, basée sur l'approche monétaire, confirme bien que la pauvreté au Maroc demeure principalement un phénomène rural et la situation des plus pauvres et des plus riches s'est amplement détériorée à cause principalement des inégalités accentuées dans ce milieu. Ce résultat, nous semble trouver son explication dans l'échec de la politique sociale menée par les pouvoirs publics marocains dans la zone rurale, en particulier, en faveur des plus pauvres, dans la mesure où l'affectation des dépenses publiques au cours de cette période est beaucoup plus orientée vers les zones urbaines au détriment du milieu rural.

En termes de recommandations de politiques économiques, notamment en matière de stratégies de croissance pro-pauvres au Maroc, en particulier dans les zones rurales, il nous paraît nécessaire qu'une politique économique accompagnée d'une politique sociale efficace

visant essentiellement à cibler de façon adéquate les plus pauvres et à différencier la pauvreté entre le milieu urbain et le milieu rural est urgente.

L'amélioration des conditions de vie des ménages les plus pauvres nécessite sans doute une croissance économique soutenue comme le montre clairement les résultats de la décomposition obtenus en utilisant l'approche monétaire. Ceci peut se réaliser par⁵³ :

- La réallocation des fonds publics en faveur des zones rurales ;
- Favoriser l'emploi destiné à la population la plus pauvre par la création des projets de développement, notamment dans le secteur agricole ;
- Encourager le développement des petites et moyennes sociétés agricoles en favorisant l'irrigation de certaines régions marocaines dépendantes des aléas climatiques, ce qui va sans doute améliorer la productivité de ces régions et atténuer par conséquent le risque de dégradation des niveaux de vie des ménages les plus pauvres, en particulier dans le milieu rural.

Dans la mesure où l'approche monétaire de l'analyse de la pauvreté se trouve fortement critiquée, dans la majeure partie des travaux traitant cette question, une autre approche, dite multidimensionnelle, basée sur les facteurs normatifs de bien-être, a vu le jour. Les critiques adressées à l'approche monétaire se sont justifiées par le fait que le revenu ou la dépense par ménage n'est pas un bon ou le seul indicateur du bien-être de l'individu. Ce dernier dépend d'autres facteurs comme le logement, la nourriture, l'éducation, la santé, etc. Autrement dit, il faut prendre en considération l'aspect multiple du bien-être de l'individu et la capacité d'une personne à devenir fonctionnelle.

L'approche non monétaire ou multidimensionnelle de la pauvreté basée essentiellement sur des attributs non monétaires des conditions de vie des ménages (habitats, possessions des biens durables, capital humain, etc.) pourrait être considérée comme une alternative à l'approche monétaire basée essentiellement sur le revenu des ménages par tête ou sur la dépense de consommation par tête.

Pour surmonter les imperfections formulées à l'encontre de cette approche monétaire, nous avons adopté la deuxième approche. Il s'agit, en fait, de construire un indicateur composite de bien-être basé sur l'agrégation de plusieurs indicateurs primaires de bien-être des ménages au Maroc depuis 1987 à 2004 afin d'évaluer et d'analyser l'effet de la croissance économique sur les plus pauvres à travers la construction d'un indice de croissance pro-pauvres et la courbe d'incidence de la croissance. Nous avons aussi utilisé la méthode des ensembles flous qui nous a permis de dégager un taux de pauvreté en termes relatifs beaucoup plus important que celui dégagé en utilisant l'approche monétaire.

En effet, les principales conclusions tirées de l'approche multidimensionnelle sont énumérées dans les points suivants :

- En se référant à l'étude basée sur l'ICBE, nous pouvons dire que le niveau de la pauvreté, en terme relatif, s'est accru entre 1987 et 2003/2004. Ceci est dû, particulièrement, à la dégradation du pouvoir d'achat et au faible accès de la population à des services sociaux de base, surtout en milieu rural. Contrairement à l'approche monétaire, le niveau de pauvreté issu de l'utilisation de l'approche non monétaire semble supérieur, en particulier dans le milieu rural. Ce constat peut simplement être expliqué par l'aggravation des inégalités sociales et par la forte discrimination de l'accès aux services publics sociaux ;
- Par ailleurs, au niveau national, on constate que l'indice de pauvreté type FGT₀ a baissé de façon significative. Cette baisse de pauvreté nous semble trouver son explication dans l'amélioration des conditions de vie des ménages au Maroc tout au long de cette période

⁵³ Voir, en plus détails, Griffoni, C. L. (2005), Op. Cit., pp. 19-20.

selon les indicateurs de bien-être retenus pour calculer l'ICBE au Maroc. Par milieu, on constate que les disparités entre le milieu urbain et rural sont frappantes comme nous l'avons bien constaté dans le cadre de l'approche monétaire. Ce qui laisse à dire que le milieu rural est beaucoup plus touché par la pauvreté que le milieu urbain et que l'incidence de la pauvreté demeure principalement un phénomène rural à cause principalement des mauvaises conditions climatiques (les sécheresses enregistrées tout au long de cette période) ;

- L'analyse en termes des courbes d'incidence de la croissance pour la l'ensemble de la période d'étude, nous permet de conclure qu'au niveau national et au milieu urbain, la croissance économique est relativement pro-pauvres en termes absolus. Au niveau rural, la forme de la courbe d'incidence à la croissance ressemble beaucoup plus à celle donnée au niveau national et au niveau urbain. La croissance économique dans ce milieu est pro-pauvres sauf pour la classe des plus riches dont les quantiles sont supérieurs à 90% qui s'est nettement détériorée comparativement à celle des autres classes. En revanche, on assiste dans le milieu rural, à une situation inverse à celle du milieu urbain et national pour la sous période 1987-92. La croissance économique dans ce milieu est pro-pauvres en termes absolus mais non pas en termes relatifs. Par contre, la situation de des plus pauvres, dont les quantiles sont compris entre 5% et 15%, s'est moins détériorée que celle de la classe moyenne et riche dont les quantiles supérieurs à 15% ;

Globalement, nous constatons que les résultats obtenus en utilisant l'approche multidimensionnelle basée sur l'ICBE, ne concordent pas avec ceux obtenus en utilisant l'approche monétaire. Cette différence de résultat se manifeste par la baisse de l'incidence de pauvreté entre 1987 et 2004 avec un certain fléchissement en milieu rural pour la sous-période 1987-1995 et ce en spécifiant une ligne de pauvreté relative, contrairement à la hausse enregistrée de cet indice entre 1990-1999 dans le cadre de l'approche monétaire.

En plus des recommandations de politiques économiques présentées précédemment, notamment, les stratégies de croissance pro-pauvres pour le développement économique au Maroc, il nous parait nécessaire que les pouvoirs publics marocains doivent mener une politique sociale efficace et intensifier leurs efforts au profit du milieu rural afin d'améliorer davantage le niveau de vie des ménages marocains en ciblant de façon adéquate les intérêts des plus pauvres.

En effet, sur la base des résultats obtenus de cette approche multidimensionnelle, les indicateurs primaires suivants méritent d'être pris en compte dans le cadre d'une politique globale de lutte contre la pauvreté, afin d'assurer un meilleur niveau de vie des ménages au Maroc. Il s'agit en particulier :

- Des conditions de logement, en particulier, les sources de l'eau potable et conditions d'habitat (principal matériel du plancher, nature du toit, type de toilettes, électricité...) comme le montre clairement l'analyse des données des enquêtes DHS 1987, 1992, 1995 et 2004 ;
- De la possession des biens durables, notamment, le réfrigérateur, la télévision, la voiture, la radio, etc.

D'après l'étude faite dans le cadre de cette recherche, nous constatons que les déterminants de la pauvreté ont trait, depuis une dizaine d'années au moins, à des variables qui n'ont rien avoir avec les caractéristiques démographiques de « baby boom » des années 1970 de la population marocaine. Au contraire, la population marocaine se trouve dans une phase post « *baby boom* » normale où le taux de natalité semble normal, le taux de fécondité lui aussi et l'âge moyen de mariage qui n'a cessé d'augmenter.

L'une des contradictions de ces dernières années est le fait que le taux de chômage ne cesse de diminuer à un rythme plus important que celui de la baisse de la pauvreté. La

problématique reste pernicieuse tant qu'on ne trouve pas de solution à la fois au chômage de masse et aux disparités sociales. Le gouvernement peut, en partie, être une roue de secours à asseoir des programmes de lutte contre le chômage qui reste le point-clé de la lutte contre la pauvreté.

Nous résumons dans les points suivants le constat de fait de la pauvreté et nous proposons ensuite quelques recommandations de politique de lutte contre la pauvreté au Maroc. En effet, les points suivants méritent d'être pris en compte dans le cadre d'une politique globale de cette lutte :

- Absence d'une réelle politique de lutte contre la pauvreté ;
- La révélation d'une efficacité de la politique de lutte contre la pauvreté est tributaire de l'efficacité économique globale du pays ;
- La révélation d'une efficacité de la politique de lutte contre la pauvreté est tributaire du niveau d'avancement dans les droits politiques, économiques et sociaux. La lutte contre la pauvreté est aussi synonyme d'une dose grandissante de démocratie et des droits économiques ;
- L'efficacité de lutte contre la pauvreté est liée à l'existence de l'efficacité des services publics ;
- L'efficacité de lutte contre la pauvreté est liée à l'effort de lutte contre la corruption, le gaspillage des ressources publiques, le clientélisme, etc. ;
- L'efficacité de la lutte contre la pauvreté est liée à l'amélioration des conditions globales de lutte contre le changement climatique dans le milieu rural en particulier ;
- La pauvreté est liée au niveau de développement économique, social, institutionnel et politique ;
- La pauvreté est liée au niveau de développement de la justice. Equité et développement sont deux principes fondamentaux fortement interliés ;
- La pauvreté est une fonction croissante de la mauvaise allocation des ressources ;
- La pauvreté est liée au manque de solidarité publique basée sur la réhabilitation et la valorisation de l'Etat-providence, basée sur la notion de l'Etat protecteur et bienveillant ;
- La pauvreté est fortement liée aux problèmes de la dégradation de l'environnement ;
- La pauvreté est fortement liée à l'urbanisation accélérée, de masse et non organisée débouchant sur la prolétarisation des villes, sur l'existence de bidonvilles, de villes dortoir, de l'habitat insalubre, de la paupérisation des salariés à cause de l'augmentation de coût de la vie, etc. ;
- L'accélération de la pauvreté est intimement liée au manque du contrôle des deniers publics : le rôle de la cour des comptes est très peu effectif et non efficace, le rôle des instances politiques et de l'appareil judiciaire est très marginal,...
- La lutte contre la pauvreté se corrobore dans le rôle assigné à la microfinance et au microcrédit orienté à valoriser le travail agricole et artisanal dans le milieu rural, celui des femmes en particulier ;
- La lutte contre la pauvreté se réalise grâce à un soutien fort donné au rôle de codéveloppement ;
- La lutte contre la pauvreté se fait par l'effort de soutien à la PME, créatrice d'emplois à grande échelle, étant donné que 95% des entreprises marocaines sont des PME et des PMI ;
- La lutte contre la pauvreté se fait par l'amélioration des conditions de travail des PME/PMI par une mise à niveau industrielle, technique et financière adéquate ;
- La lutte contre la pauvreté se réalise grâce à la baisse du coût des crédits et d'introduction en bourse des PME ;

- La lutte contre la pauvreté se réalise grâce à l'amélioration du climat d'investissement des entreprises nationales et en provenance de l'extérieur ;
- Améliorer le niveau des qualifications des ouvriers à travers une formation professionnelle adéquate, savante, technique et scientifique, dirigée et gérée par des dirigeants et directeurs compétents, professionnels, rigoureux et patriotes ;
- Réformer la caisse de compensation en l'adaptant à la situation sociale et économique des plus pauvres ;
- Adopter de politiques publiques axées sur de nouvelles normes de redistribution.

Références bibliographiques

- Abdelkhalek Touhami, (2005), « *La pauvreté au Maroc* », CERED, Haut Commissariat au Plan, pp : 31-32.
- Asselin, L-M, (2002), « *Multidimensional Poverty : Composite Indicator of Multidimensional Poverty* », Institut de mathématique Gauss : Lévis, Québec.
- Ayadi, M., El Lahga, A. et Chtioui, N. (2006), « *Analyse de la pauvreté et des inégalités en Tunisie entre 1988 et 2001 : une approche non monétaire* », PMMA, Network Session Paper.
- Banque Mondiale (2001), « *Royaume du Maroc, mise à jour de la pauvreté* », Volume I et II, Rapport N° 25506-MOR, Moyen Orient et Afrique du Nord (MNSHD).
- Ceroli A., Zani S., (1990), « *A fuzzy approach to the measurement of poverty* », Income and Wealth Distribution, Inequality and Poverty (Studies in Contemporary Economics). C. Dagum and M. Zenga (eds) Berlin, Heidelberg : Springer-Verlag, pp : 272–84.
- Cheli, B. and A. Lemmi, « *Totally' Fuzzy and Relative Approach to the Multidimensional Analysis of Poverty* », Economics Notes by Monte dei Paschi di Siena, 24(1), pp: 115–34.
- Datt Gaurav, (1998), « *Computational tools for poverty measurement and analysis* », Food Consumption and Nutrition Division, International Food Policy Research Institute, FCND Discussion Paper N° 50, Washington.
- Datt, G. and M. Ravallion, (1992), « *Growth and Redistribution Component of Changes in Poverty Measures: A Decomposition with Applications to Brazil and India in the 1980's* ». Journal of Development Economics 38, 275-295.
- Daymon Caroline, Gimet Céline (2007), « *les déterminants de l'inégalité et le rôle de l'équité dans les pays du MENA* », Revue Région et Développement, N° 25.
- Doudich Mohammed, (2008), « *Exclusion, inégalité et pauvreté. La transition sociale et ses déterminants* », Les cahiers du plan, N° 17, février Mars, Haut Commissariat au Plan, pp : pp : 43-55.
- Foster J., Greer, J. et Thorbecke, E. (1984), « *A class of decomposable poverty measures* », Econometrica, 52(3), pp: 761-766.
- Griffoni. C. L. (2005), « *Croissance économique et pauvreté : une application de l'indice de croissance pro-pauvres au cas du Maroc entre 1985 et 1999* », CEFI, Université de la Méditerranée.
- Günther Isabel, Marouani Mohamed Ali, Raffinot Marc, (2007), « *La croissance pro-pauvres au Mali* », Agence Française de Développement, Département de la Recherche..
- Kakwani, N. (1993), « *Poverty and Economic Growth with Application to Côte d'Ivoire* », Review of Income and Wealth, Series 39, N° 2, june.
- Kakwani, N. et E.M. Pernia, (2000), « *Pro-Poor Growth and Income Inequality* », Asian Development Bank.

McCulloch, N. et B. Baulch, (1999), « *Assessing the Poverty Bias of Economic Growth: Methodology and an Application to Andhra Pradesh and Uttar Pradesh* », Institute of Development Studies, Working Paper, University of Sussex, United Kingdom.

Rapport de l'enquête 2000/2001 de HCP sur la consommation des ménages marocains.

Ravallion M. et Chen S., (2003), « *Measuring Pro-poor Growth* », Economics Letters, N° 78, pp: 93-99.

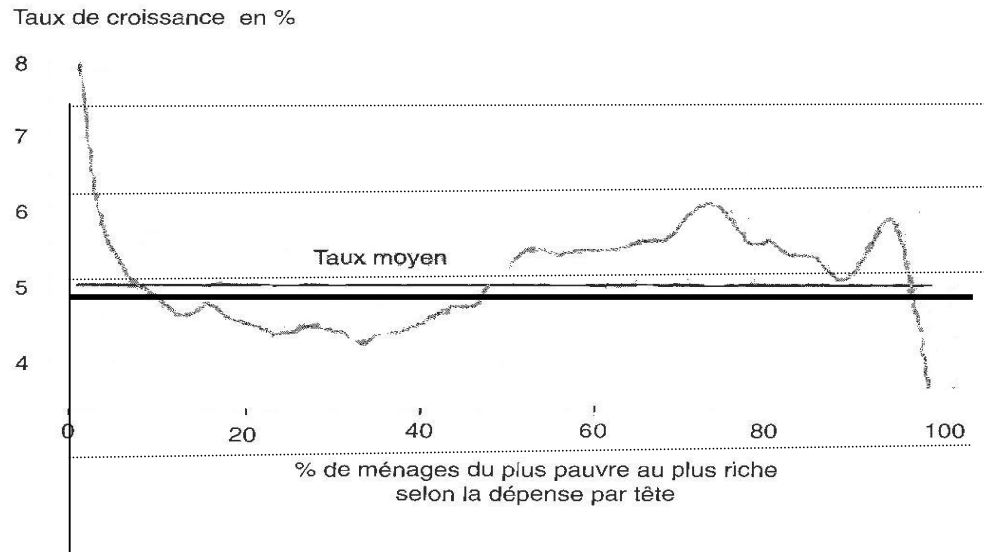
Ravallion M. et Chen S., (2004), « *Measuring Pro-poor Growth* », World Bank, Working Paper N° 2666.

Royaume du Maroc, ministère des finances et de la privatisation, direction des études et des prévisions financières (2006), « Tableau de bord social », février.

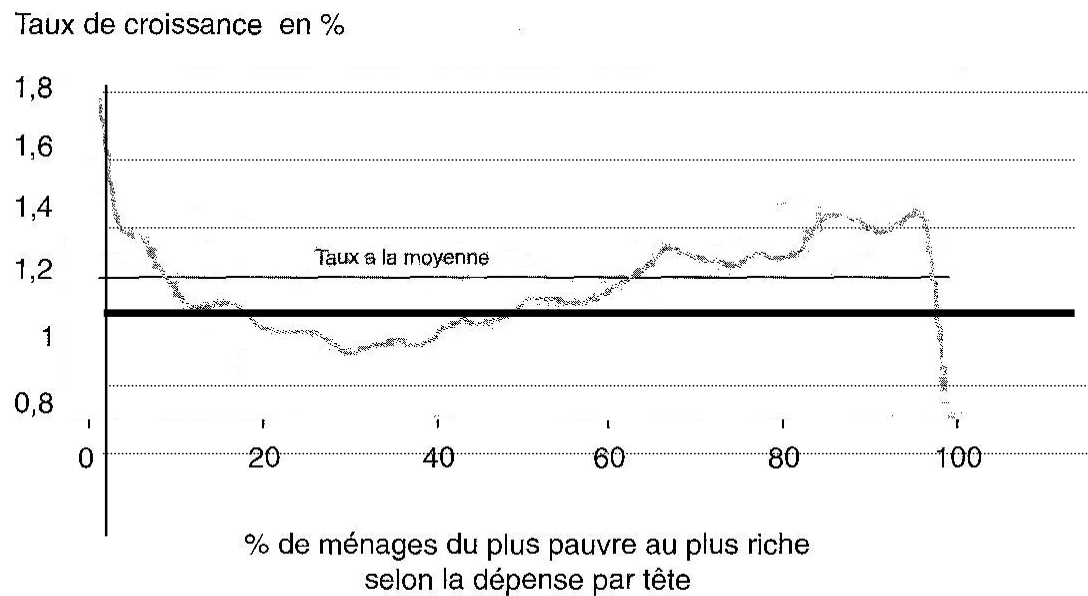
Salahedine M. (1988), « *Les petits métiers clandestins* », édition Eddif, 1988.

Son H., (2004), « *A Note on Pro-Poor Growth* », Economics Letters, N° 82, 307-314.

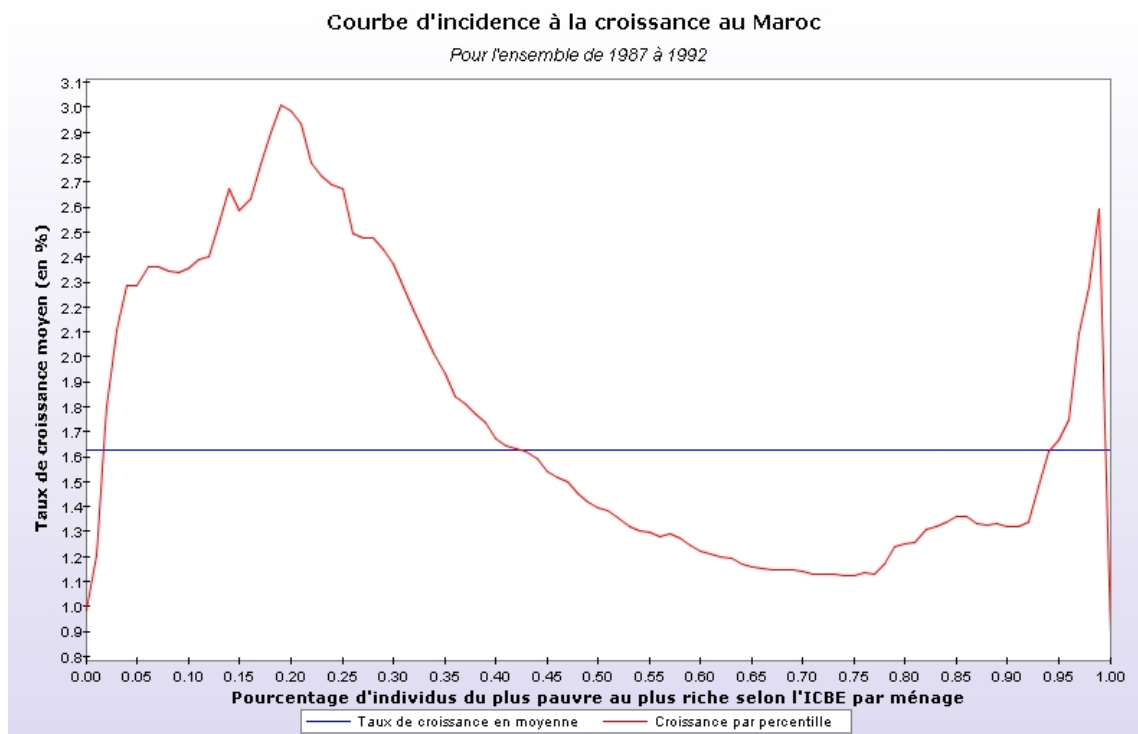
Graphique 3: Courbe d'incidence de la croissance au Maroc Au niveau national de 1985 à 1991



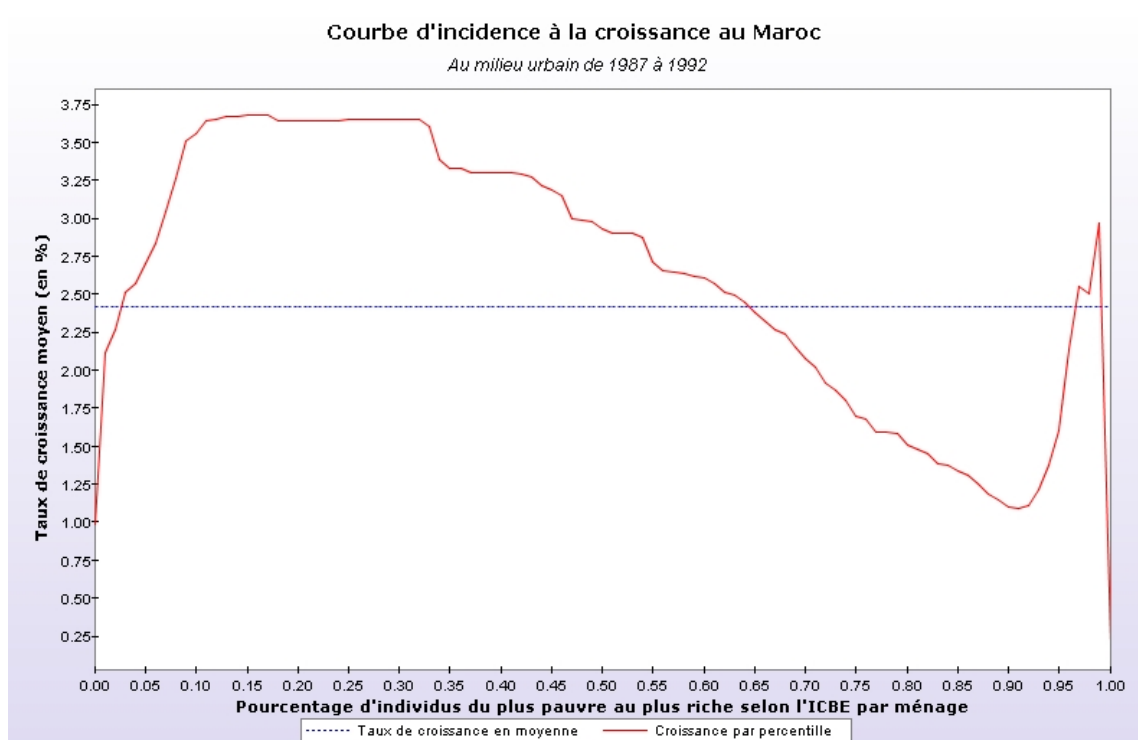
Graphique 4. Courbe d'incidence de la croissance au Maroc Au niveau national de 1985 à 2001



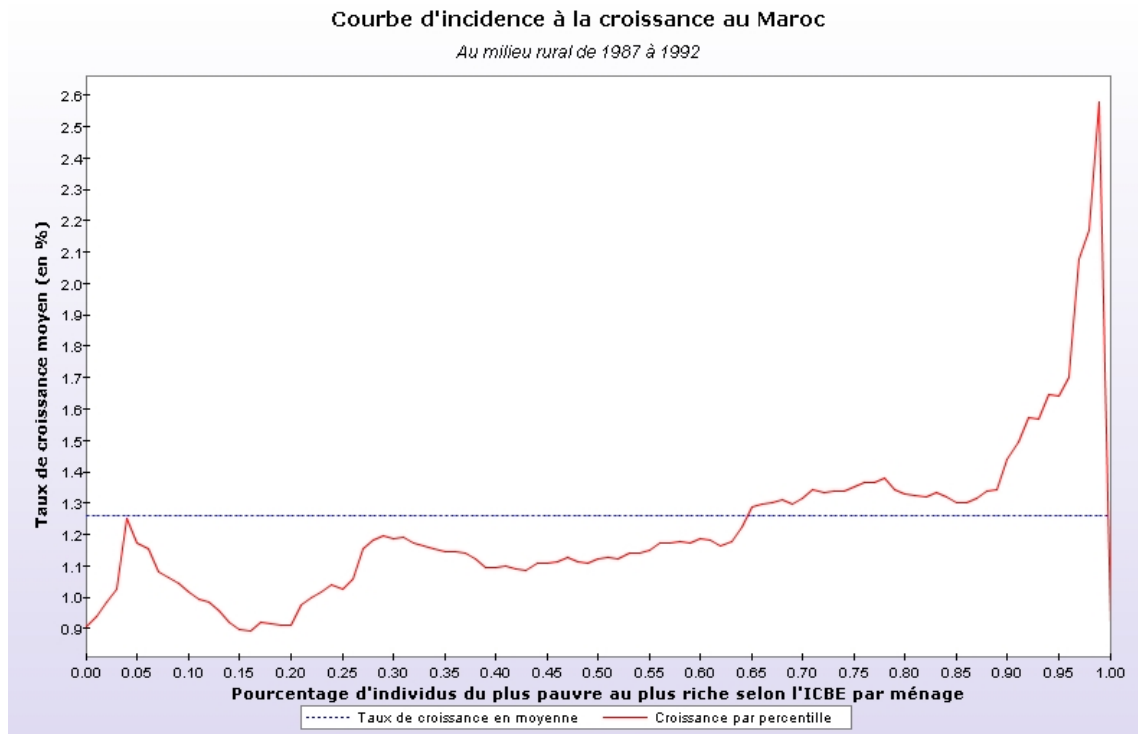
Graphique 5 : CIC au Maroc au niveau national de 1987 à 1992



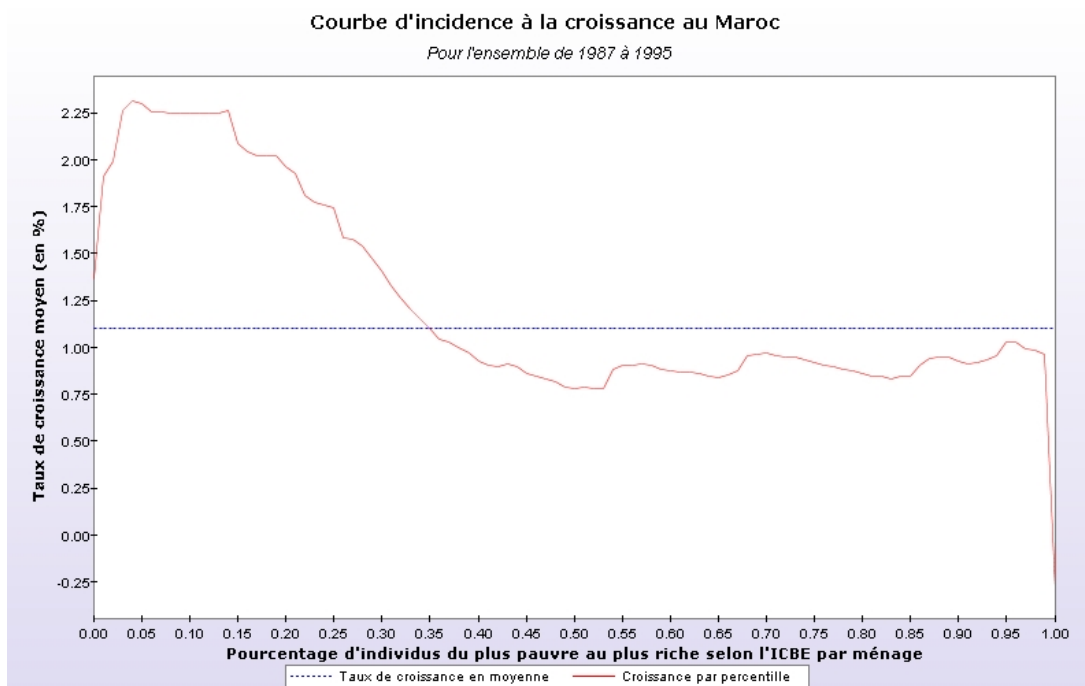
Graphique 6: CIC au Maroc en milieu urbain de 1987 à 1992



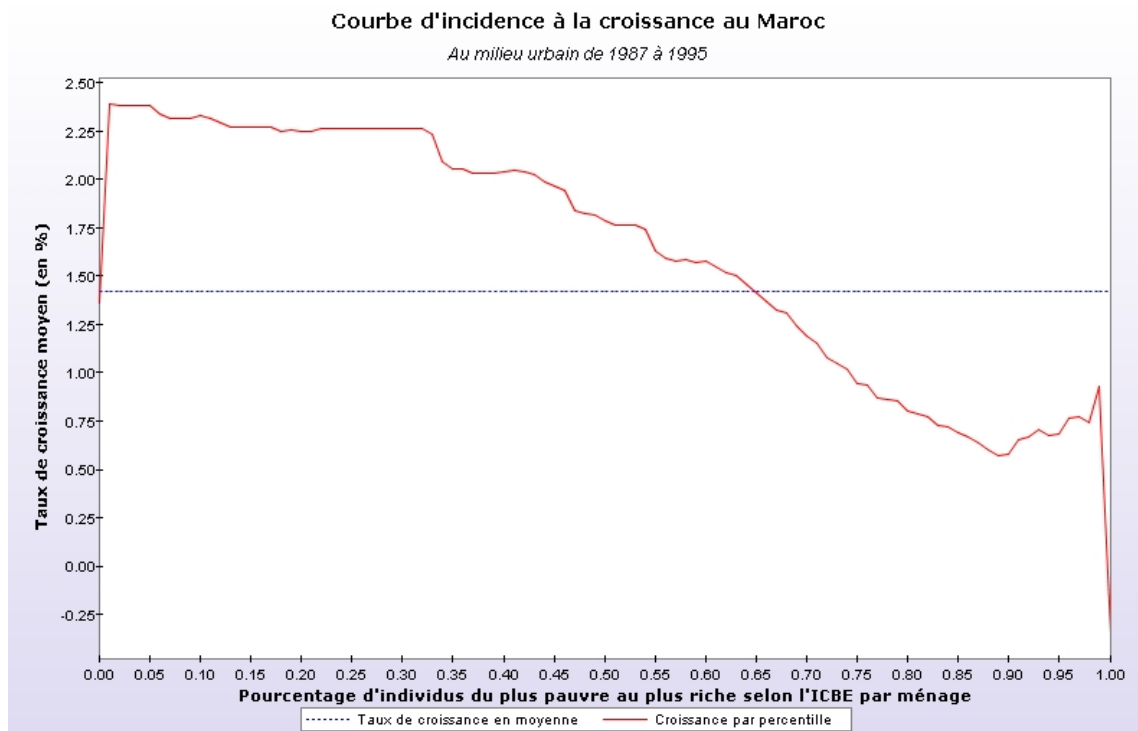
Graphique 7: CIC au Maroc en milieu rural de 1987 à 1992



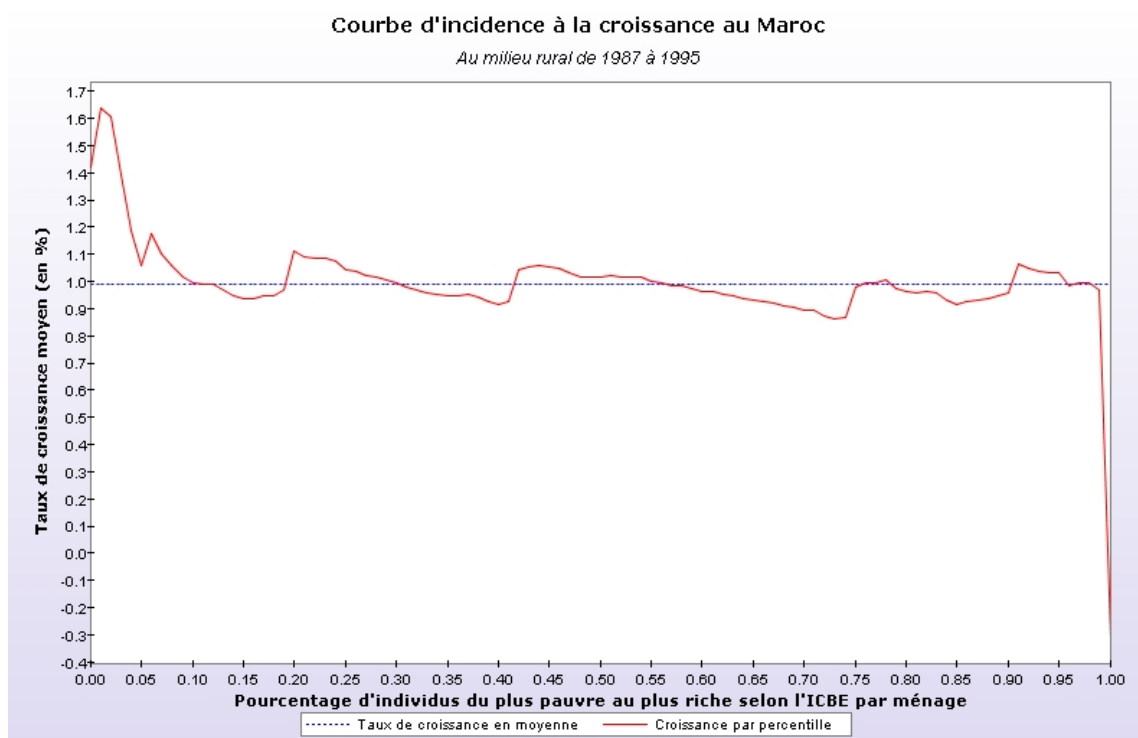
Graphique 8: CIC au Maroc au niveau national de 1987 à 1995



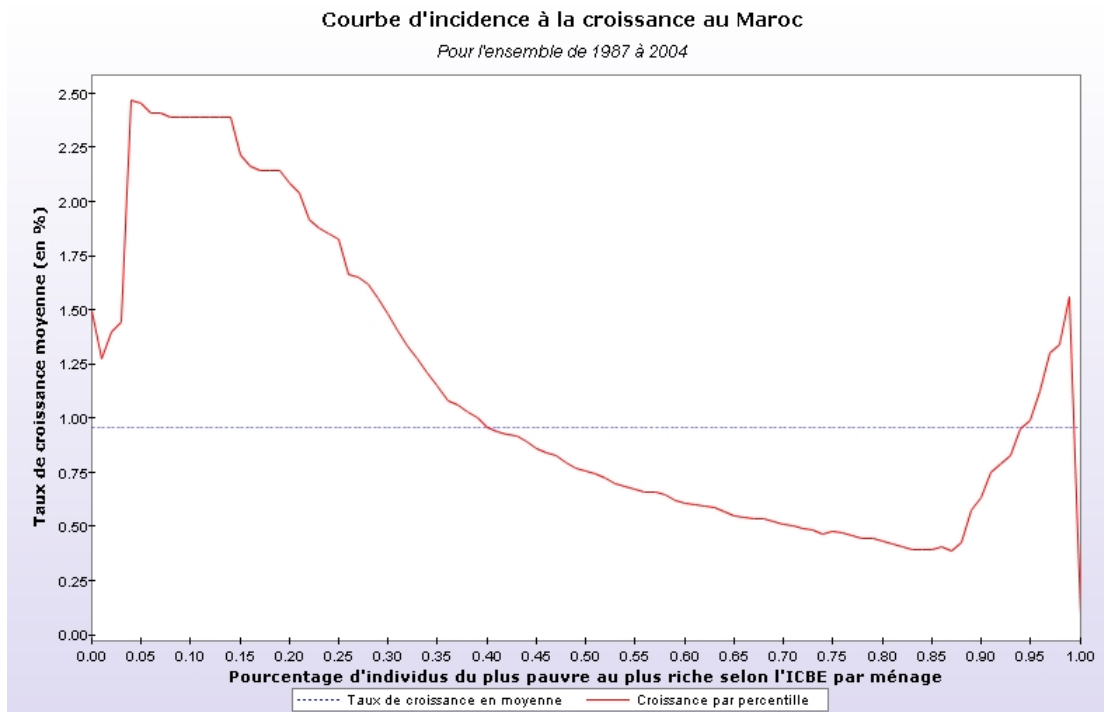
Graphique 9: CIC au Maroc au milieu urbain de 1987 à 1995



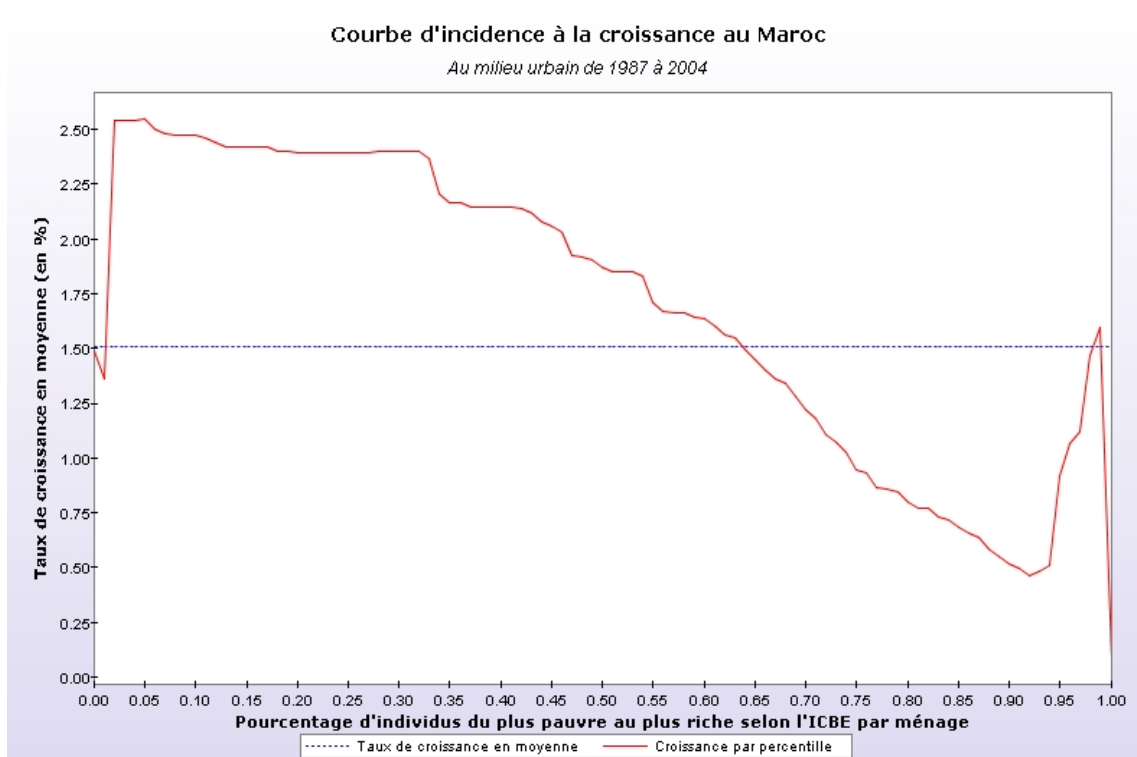
Graphique 10: CIC au Maroc au milieu rural de 1987 à 1995



Graphique 11 : CIC au Maroc au niveau national de 1987 à 2004



Graphique 12: CIC au Maroc en milieu urbain de 1987 à 2004



Graphique 13: CIC au Maroc au milieu rural de 1987 à 2004

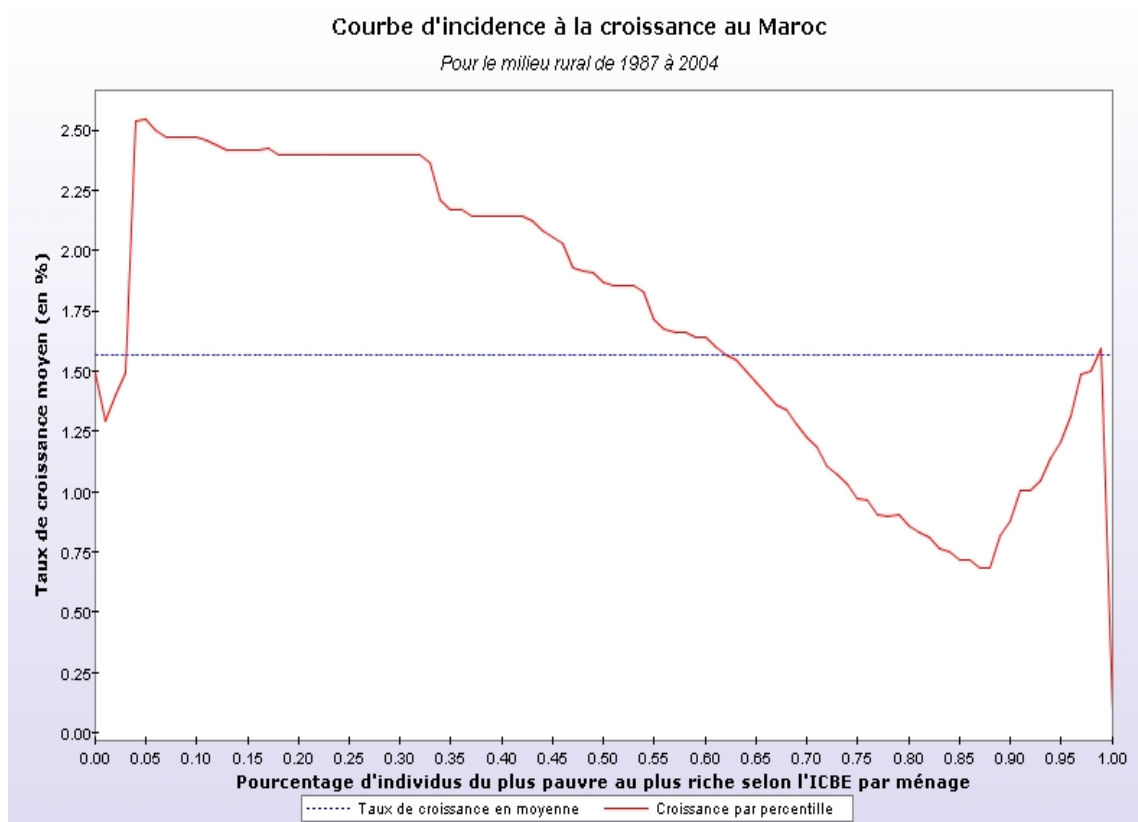


Tableau 3: Evolution des mesures au Maroc pour l'ensemble de 1985 à 2004 en pourcentage¹

Indicateurs de pauvreté	1985	1991	1994	1998	2001	2004
Taux de pauvreté en %	21.1	13.1	16.5	16.3	15.3	14.2
Indice de volumétrie	0.056	0.027	0.104	0.044	0.035	0.040
Indice de sévérité	0.023	0.081	0.043	0.016	0.012	0.01

Tableau 4: Evolution des indicateurs de pauvreté type FGT au Maroc pour l'ensemble, au milieu urbain et en milieu rural de 1990 à 1999 en %

Milieu	Indicateurs de pauvreté	ENNVN 90-91	ENNVN 98-99	Variation globale	Taux global de variation
National	FGT ₀	13,1	19		
	FGT ₁	7	9,8		
	FGT ₂	1,2	3,3		
Urbain	FGT ₀	7,57	12	4,42	58,52
	FGT ₁	1,47	2,49%	1,01	69,39
	FGT ₂	0,44	0,79	0,34	79,55
Rural	FGT ₀	18	27,19	9,19	51,06
	FGT ₁	3,8	6,68	2,88	75,79
	FGT ₂	1,15	2,513	1,36	118,52

Tableau 11: Indicateurs de position et de dispersion pour les valeurs calculées de l'ICBE au Maroc de 1987 à 2004 au niveau national et dans les milieux urbain et rural

Enquête	Milieu	Taille de l'échantillon	moyenne	Ecart type	Médiane	Min	Max
Enquête 1987	National	5984	13	4,65	13,53	6,06	88,25
	Rural	3428	15,3	3,66	15,4	6,3	87,342
	Urbain	2554	9,89	3,98	8,26	6	88,252
Enquête 1992	National	6577	68,31	20	65	24	333
	Rural	3385	69,11	21,87	65,5	24	333,261
	Urbain	3192	67,47	16,44	64,5	24	252
Enquête 1995	National	2751	54,55	11,22	48,26	28	120,74
	Rural	1412	60,89	11,10	62,10	30,4	120,739
	Urbain	1339	47,86	6,1	46	28,59	115,92
Enquête 2004	National	10004	95	26	83,11	52	336
	Rural	3982	109,66	31,66	106,6	52	281
	Urbain	6022	86,89	18,22	83,07	52	336

¹ Source: Doudich Mohammed, (2008) op cit, p : 49.

² Sources :

Au niveau national, la source est la Banque Mondiale (2001), « Royaume du Maroc, mise à jour de la pauvreté », op cit, annexe A.

Par milieu : Abdelkhalek Touhami, (2005), op cit, p : 32.

Tableau 12: Evolution des indicateurs de pauvreté type FGT au Maroc, au niveau national et dans les milieux urbain et rural de 1987 à 2004

Milieu	Indicateurs de pauvreté	Enquête DHS 1987	Enquête DHS 1992	Enquête DHS 1995	Enquête DHS 2003-04
National	FGT ₀	21,26	16	18,6	17,42
	FGT ₁	2,4	4,37	4,37	2,64
	FGT ₂	0,0031	0,46	0,46	0,46
Rural	FGT ₀	30,45	20,79	19,19	24,1
	FGT ₁	5	4,56	3,7	2,75
	FGT ₂	1,13	1,19	0,76	0,78
Urbain	FGT ₀	16,18	8,23	16,46	9,17
	FGT ₁	5,33	1,68	3,01	3,82
	FGT ₂	0,69	0,45	0,57	0,73

Tableau 13: Interprétation de l'indice Ω selon le signe de G^3

Valeur de G	Valeur de Ω	Interprétation
Phase d'expansion économique (G>0)	$\Omega > 1$	<i>croissance pro-pauvres</i>
	$0 < \Omega < 1$	<i>croissance faiblement pro-pauvres</i>
	$\Omega < 0$	<i>croissance anti-pauvres</i>
Phase de récession économique (G<0)	$\Omega > 1$	<i>croissance anti-pauvres</i>
	$0 < \Omega < 1$	<i>croissance faiblement pro-pauvres</i>
	$\Omega < 0$	<i>croissance pro-pauvres</i>

Tableau 14: Décomposition de la variation de l'indice de pauvreté au Maroc entre 1990 et 1999 selon la méthode de Datt et Ravallion en milieu urbain et rural⁴

Milieu	Indicateurs de pauvreté	Facteur revenu (FR) ou croissance (G)	Facteur inégalités (FI) ou distribution (D)	Résidu R	Total
Urbain	ΔFGT_0	0,0574	-0,0260	0,0128	0,0442
	ΔFGT_1	0,0211	-0,0067	-0,0043	0,0101
	ΔFGT_2	0,0087	-0,0024	-0,0029	0,0034
Rural	ΔFGT_0	0,0714	0,0050	0,0155	0,0919
	ΔFGT_1	0,0206	0,0075	0,0007	0,0288
	ΔFGT_2	0,0080	0,0050	0,0006	0,0136

Tableau 15: Élasticités de la pauvreté par rapport à la croissance et à l'inégalité au Maroc entre 1985 et 2001 selon la méthode de Kakwani (1993) en milieu urbain et rural⁵

Elasticité	Milieu	1985	2001
Croissance	Urbain	-2.4	-3.3
	Rural	-2.6	-2.6
Inégalité	Urbain	5.2	8.4
	Rural	2.2	2.2

³ Griffoni. C. L. (2005), op. cit.

⁴ Sources: Abdelkhalek Touhami, (2005), op cit, p: 33.

⁵ Sources: Doudich Mohammed, (2008), op cit, p: 54.

Tableau 16: Taux de croissance de la DAMM, DAMP et l'indice de croissance pro-pauvres Ω au Maroc de 1990 à 1999 au milieu urbain et rural⁶

Taux de croissance	milieu	Taux de croissance global en %	Taux de croissance moyen en %	Milieu	Indicateurs de pauvreté	Indice de croissance pro-pauvres Ω en % ⁷
DAMM	Urbain	-18,14	-2,82	Urbain	ΔFGT_0	54,7
	Rural	-9,04	-1,35		ΔFGT_1	68,25
	Ensemble	-11,7	-1,77		ΔFGT_2	72,41
DAMP	Urbain	-23,53	-3,76	Rural	ΔFGT_0	107
	Rural	-11,66	-1,76		ΔFGT_1	136,41
	Ensemble	-15,2	-2,33		ΔFGT_2	162,5

Tableau 17: Indice de croissance pro-pauvres Ω au Maroc de 1985 à 2001 au milieu urbain et rural

Milieu	Indice de croissance pro-pauvres Ω en % ⁸	
	1985	2001
Urbain	116.66	354.54
Rural	- 15.38	- 3.84

⁶ Sources : Abdelkhalek Touhami, (2005), op cit, p : 33.

⁷ Nos calculs sur la base des indicateurs de pauvreté estimés par Abdelkhalek Touhami, (2005), op. cit, p : 33, avec comme nous l'avons précisé auparavant : $\Omega = \frac{\Delta P}{FR} = \frac{FR + FI}{FR} = \frac{G + D}{G}$.

⁸ Nos calculs sur la base des élasticités de pauvreté estimées par Doudich Mohammed, (2008), op cit, p : 54.

Annexes

Tableau 1. Population pauvre et seuil de pauvreté (1)

	1985	1991	1998	2001	2004
Seuil de pauvreté (En Dh/an)					
Urbain	1966	2725	3922	3235	3615
Rural	1760	2439	3037	2989	3272
Population pauvre (milliers)					
Ensemble	4600	3360	5310	5182	4255
Urbain	1300	912	1814	1560	1301
Rural	3300	2448	3496	3622	2954

Source: Haut Commissariat au Plan, enquêtes sur la consommation et les dépenses des ménages, enquêtes sur les niveaux de vie des ménages et RGP 2004

(1) Source : il s'agit du seuil de pauvreté relative

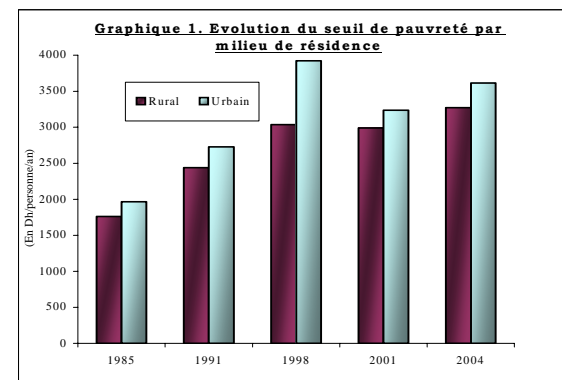


Tableau 2. Taux de pauvreté par région (1)

(En %)

Régions	National			Urbain			Rural		
	1985	2001	2004	1985	2001	2004	1985	2001	2004
Régions de sud (*)	29,4	9,0	9,8	16,2	5,6	7,3	43,3	20,9	18,3
Sous-Massa-Drâa	32,4	20,6	18,9	10,5	8,4	7,5	37,8	28,9	26,8
Gharb-Chrarda-Beni Hssen	22,5	24,8	20,5	16,4	12,4	12,2	25,4	33,5	26,4
Chaouia-Ouadigha	22,2	15,1	13,5	18,3	9,4	9,4	24,3	19,6	16,7
Marrakech-Tensift-Al Haouz	24,9	20,1	19,2	14,5	8	8,3	28,9	28,1	26,1
Oriental	21,8	18,2	17,9	8,8	13,3	13,8	31,3	26,1	24,8
Grand Casablanca	8,7	2,2	3,5	8,5	2,3	3,3	11,1	0,8	5,6
Rabat-Salé-Zemmour-Zaer	14,3	8,1	8,0	8,2	6	6	29,5	19,6	16,7
Doukala-Abda	17,6	16,8	15,6	18,9	11,3	8,7	17,1	20,5	19,5
Tadla-Azilal	20,7	11,4	14,4	18,4	5,5	9,7	21,5	14,9	17
Meknès-Tafilalet	25,2	25,7	19,5	21	11,9	10,5	28,2	41,7	31,1
Fès-Boulemane	20,3	15,0	14,2	20	11,5	11	20,9	26,8	22,8
Taza-Al Hoceima-Taounate	19,5	14,6	14,5	18,1	2,5	6,9	19,7	18,4	16,9
Tanger-Tétouan	22,4	12,8	12,4	15,4	7,7	8,6	29,5	20,2	17,6
Total	21,0	15,3	14,2	13,3	7,6	7,9	26,9	25,1	22,0

Source: Haut Commissariat au Plan

(*) : Il s'agit des régions de Oued Ed-Dahab - Lagouira, de Laïyoune-Boujdour-Sakia El Hamra et de Guelmim-Es-Semara, regroupées pour des raisons de représentativité statistique des données.

(1) Selon la source, il s'agit de la pauvreté relative définie comme étant la proportion des individus dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté relative.

En 2004, ce seuil est de 1687 DH par mois pour un ménage moyen en milieu urbain (5,6 membres) et de 1745 DH par mois pour un ménage moyen en milieu rural (6,4 membres).

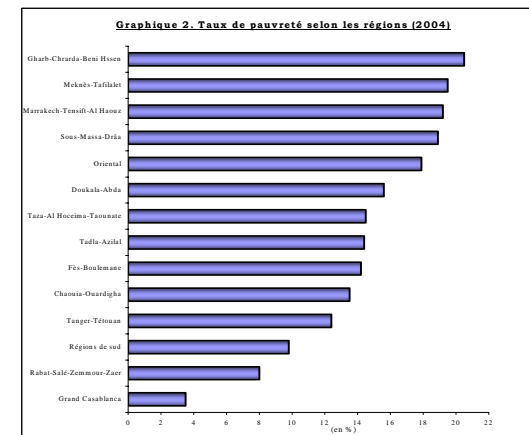


Tableau 5: Liste des variables retenues pour calculer l'ICBE au Maroc sur la base de l'enquête DHS 1987 et 1992

Enquête DHS 1987		Enquête DHS 1992	
Taille de l'échantillon		Taille de l'échantillon	
National	5982	National	6577
Urbain	2554	Urbain	3192
Rural	3428	Rural	3385
Indicateurs	Modalités	Indicateurs	Modalités
<i>Alphabétisation</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Lit bien ▪ Lit avec difficulté ▪ Ne lit pas 	<i>Alphabétisation</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Lit bien ▪ Lit avec difficulté ▪ Ne lit pas
<i>Source Eaux</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ eau courant ▪ fontaine publique <ul style="list-style-type: none"> ▪ puits ▪ citerne ▪ cours d'eau 	<i>Source Eaux</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ eau courant ▪ fontaine publique <ul style="list-style-type: none"> ▪ puits ▪ citerne ▪ cours d'eau
<i>Toilette</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ oui ▪ non 	<i>Radio</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ oui ▪ non
<i>Radio</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ oui ▪ non 	<i>TV</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ oui ▪ non
<i>TV</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ oui ▪ non 	<i>Réfrigérateur</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ oui ▪ non
<i>Réfrigérateur</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ oui ▪ non 	<i>Bicyclette</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ oui ▪ non
<i>Bicyclette</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ oui ▪ non 	<i>Moto</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ oui ▪ non
<i>Moto</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ oui ▪ non 	<i>Voiture</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ oui ▪ non
<i>Voiture</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ oui ▪ non 	<i>Tracteur</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ oui ▪ non
<i>Tracteur</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ oui ▪ non 	<i>Nature du toit</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ dalles ▪ branchage enduit terre <ul style="list-style-type: none"> ▪ pierre sans enduit <ul style="list-style-type: none"> ▪ tôles ▪ tuiles ▪ carrelage ▪ ciment ▪ terre battue
<i>Nature du toit</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ dalles ▪ branchage enduit terre <ul style="list-style-type: none"> ▪ pierre sans enduit <ul style="list-style-type: none"> ▪ tôles ▪ tuiles ▪ pierre mortier ▪ pierre enduite terre ▪ pierre sans enduit <ul style="list-style-type: none"> ▪ tôles ▪ tuiles 	<i>Plancher</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ électrique et gaze <ul style="list-style-type: none"> ▪ pétrole ▪ charbon ▪ bois
<i>Plancher</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ pierre mortier ▪ pierre enduite terre ▪ pierre sans enduit <ul style="list-style-type: none"> ▪ tôles ▪ tuiles 	<i>Mode de cuisson</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ électrique et gaze <ul style="list-style-type: none"> ▪ pétrole ▪ charbon ▪ bois
<i>Mode de cuisson</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ électrique et gaze <ul style="list-style-type: none"> ▪ pétrole ▪ charbon ▪ bois 	<i>Statut d'occupation</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ propriétaire ▪ locataire ▪ usage gratuit <ul style="list-style-type: none"> ▪ total actif
<i>Statut d'occupation</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ propriétaire ▪ locataire ▪ usage gratuit <ul style="list-style-type: none"> ▪ oui ▪ non 	<i>Toilette</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ oui ▪ non
<i>Electricité</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ oui ▪ non 	<i>Electricité</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ oui ▪ non

Tableau 6: Liste des variables retenues pour calculer l'ICBE au Maroc sur la base de l'enquête DHS 1995 et 2003-2004

Enquête DHS 1995		Enquête DHS 2003-04	
Taille de l'échantillon		Taille de l'échantillon	
National	2751	National	1004
Urbain	1399	Urbain	6022
Rural	1412	Rural	3982
Indicateurs	Modalités	Indicateurs	Modalités
<i>Source Eaux</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ robinet ▪ fontaine publique <ul style="list-style-type: none"> ▪ puits ▪ source ▪ lac ▪ cours d'eau <ul style="list-style-type: none"> ▪ oui ▪ non 	<i>Source Eaux</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ eau courant ▪ fontaine publique <ul style="list-style-type: none"> ▪ puits ▪ lac
<i>Toilette</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ oui ▪ non 	<i>Toilette</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ oui ▪ non
<i>Electricité</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ oui ▪ non 	<i>Electricité</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ oui ▪ non
<i>Radio</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ oui ▪ non 	<i>Radio</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ oui ▪ non
<i>TV</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ oui ▪ non 	<i>TV</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ oui ▪ non
<i>Réfrigérateur</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ oui ▪ non 	<i>Réfrigérateur</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ oui ▪ non
<i>Bicyclette</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ oui ▪ non 	<i>Bicyclette</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ oui ▪ non
<i>Moto</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ oui ▪ non 	<i>Moto</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ oui ▪ non
<i>Voiture</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ oui ▪ non 	<i>Voiture</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ oui ▪ non
<i>Parabole</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ oui ▪ non 	<i>Plancher</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ terre battue ▪ carrelage
<i>Plancher</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ terre stable ▪ plancher ▪ bois et carrelage 	<i>Téléphone</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ oui ▪ non
<i>Nature du toit</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ dalles ▪ plancher avec et sans enduit <ul style="list-style-type: none"> ▪ tôles ▪ tuiles 	<i>Mode de cuisson</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ bois ▪ charbon ▪ gaz
<i>Statut d'occupation</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ propriétaire ▪ locataire ▪ usage gratuit 	<i>Education</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ sans éducation ▪ primaire ▪ secondaire ▪ supérieur
<i>Téléphone</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ oui ▪ non 	<i>Statut d'occupation</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ propriétaire ▪ locataire ▪ usage gratuit

Tableau 7: Mesures de discrimination des attributs retenus pour le calcul de l'ICBE selon chaque axe factoriel au Maroc pour l'ensemble en 1987

Indicateurs	Modalités	Dimension 1	Dimension 2
<i>Alphabétisation</i>	▪ lit bien	,294	,041
	▪ lit avec difficulté	,038	,001
	▪ ne lit pas	,344	,039
<i>Source Eaux</i>	▪ eau courant	,606	,034
	▪ fontaine publique	,001	,326
	▪ puits	,108	,000
	▪ citerne	,019	,030
	▪ cours d'eau	,201	,028
<i>Toilette</i>	▪ oui	,543	,001
	▪ non		
<i>Radio</i>	▪ oui	,056	,020
	▪ non		
<i>TV</i>	▪ oui	,525	,014
	▪ non		
<i>Réfrigérateur</i>	▪ oui	,496	,063
	▪ non		
<i>Bicyclette</i>	▪ oui	,006	,001
	▪ non		
<i>Moto</i>	▪ oui	,044	,001
	▪ non		
<i>Voiture</i>	▪ oui	,135	,067
	▪ non		
<i>Tracteur</i>	▪ oui	,000	,007
	▪ non		
<i>Nature du toit</i>	▪ dalles	,597	,002
	▪ branchage enduit terre	,198	,024
	▪ pierre sans enduit	,091	,015
	▪ tôles	,105	,000
	▪ tuiles	,005	,356
<i>Plancher</i>	▪ pierre mortier	,605	,032
	▪ pierre enduite terre	,170	,025
	▪ pierre sans enduit	,158	,035
	▪ tôles	,026	,355
	▪ tuiles	,014	,022
<i>Mode de cuisson</i>	▪ électrique et gaze	,561	,100
	▪ pétrole	,002	,000
	▪ charbon	,010	,015
	▪ bois	,524	,134
<i>Statut d'occupation</i>	▪ propriétaire	,270	,110
	▪ locataire	,261	,009
	▪ usage gratuit	,016	,139

Tableau 8: Mesures de discrimination des attributs retenus pour le calcul de l'ICBE selon chaque axe factoriel au Maroc pour l'ensemble en 1992

Indicateurs	Modalités	Dimension 1	Dimension 2
<i>Alphabétisation</i>	▪ lit bien	,316	,088
	▪ lit avec difficulté	,040	,002
	▪ ne lit pas	,368	,082
<i>Source Eaux</i>	▪ eau courant	,628	,043
	▪ fontaine publique	,002	,212
	▪ puits	,117	,029
	▪ citerne	,022	,028
	▪ cours d'eau	,192	,066
<i>Radio</i>	▪ oui	,058	,004
	▪ non		
<i>TV</i>	▪ oui	,545	,006
	▪ non		
<i>Réfrigérateur</i>	▪ oui	,527	,101
	▪ non		
<i>Bicyclette</i>	▪ oui	,005	,006
	▪ non		
<i>Moto</i>	▪ oui	,046	,007
	▪ non		
<i>Voiture</i>	▪ oui	,138	,063
	▪ non		
<i>Tracteur</i>	▪ oui	,000	,000
	▪ non		
<i>Nature du toit</i>	▪ dalles	,571	,000
	▪ branchage enduit terre	,149	,017
	▪ pierre sans enduit	0.156	,043
	▪ tôles	0.026	,141
<i>Plancher</i>	▪ tuiles	0.013	,000
	▪ carrelage	,556	,091
	▪ ciment	,000	,581
	▪ terre battue	,446	,211
<i>Mode de cuisson</i>	▪ électrique et gaze	,553	,114
	▪ pétrole	,002	,000
	▪ charbon	,012	,018
	▪ bois	,510	,153
<i>Statut d'occupation</i>	▪ propriétaire	,272	,042
	▪ locataire	,268	,000
	▪ usage gratuit	,015	,078
<i>Toilette</i>	▪ oui	0.505	0.251
<i>Electricité</i>	▪ oui	0.499	0.019

Tableau 9: Mesures de discrimination des attributs retenus pour le calcul de l'ICBE selon chaque axe factoriel au Maroc pour l'ensemble en 1995

Indicateurs	Modalités	Dimension 1	Dimension 2
<i>Source Eaux</i>	▪ robinet	,749	0.007
	▪ fontaine publique	,033	0.031
	▪ puits	,180	0.14
	▪ source	,171	0.22
	▪ lac	,045	0.013
	▪ cours d'eau	,013	0.001
<i>Toilette</i>	▪ oui	,796	0.000
	▪ non		
<i>Electricité</i>	▪ oui	,687	0.000
	▪ non		
<i>Radio</i>	▪ oui	,049	0.017
	▪ non		
<i>TV</i>	▪ oui	,432	0.082
	▪ non		
<i>Réfrigérateur</i>	▪ oui	0.716	0.019
	▪ non		
<i>Bicyclette</i>	▪ oui	0.001	0.121
	▪ non		
<i>Moto</i>	▪ oui	0.007	0.119
	▪ non		
<i>Voiture</i>	▪ oui	0.195	0.034
	▪ non		
<i>Parabole</i>	▪ oui	0.164	0.036
	▪ non		
<i>Plancher</i>	▪ terre stable	0.407	0.332
	▪ plancher	0.699	0.066
	▪ bois et carrelage	0.074	0.617
<i>Nature du toit</i>	▪ dalles	0.593	0.015
	▪ plancher avec et sans enduit	0.372	0.010
	▪ tôles	0.082	0.001
	▪ tuiles	0.018	0.018
<i>Statut d'occupation</i>	▪ propriétaire	0.18	0.017
	▪ locataire	0.228	0.000
	▪ usage gratuit	0.00	0.034
<i>Téléphone</i>	▪ oui		
	▪ non	0.345	0.069

Tableau 10: Mesures de discrimination des attributs retenus pour le calcul de l'ICBE selon chaque axe factoriel au Maroc pour l'ensemble en 2003-04

Indicateurs	Modalités	Dimension 1	Dimension 2
<i>Source Eaux</i>	▪ eau courant	,738	,058
	▪ fontaine publique	,018	,261
	▪ puits	,202	,135
	▪ lac	,447	,343
<i>Toilette</i>	▪ oui	,636	,247
	▪ non		
<i>Electricité</i>	▪ oui	,438	,012
	▪ non		
<i>Radio</i>	▪ oui	,026	,002
	▪ non		
<i>TV</i>	▪ oui	,445	,003
	▪ non		
<i>Réfrigérateur</i>	▪ oui	,477	,001
	▪ non		
<i>Bicyclette</i>	▪ oui	,022	,000
	▪ non		
<i>Moto</i>	▪ oui	,009	,001
	▪ non		
<i>Voiture</i>	▪ oui	,061	,000
	▪ non		
<i>Plancher</i>	▪ terre battue	,261	,260
	▪ carrelage	,261	,260
<i>Téléphone</i>	▪ oui	,235	,004
	▪ non		
<i>Mode de cuisson</i>	▪ bois	,179	,233
	▪ charbon	,008	,011
	▪ gaz	,191	,248
<i>Education</i>	▪ sans éducation	,708	,077
	▪ primaire	,032	,446
	▪ secondaire	,359	,000
	▪ supérieur	,262	,249
<i>Statut d'occupation</i>	▪ propriétaire	,747	,001
	▪ locataire	,166	,301
	▪ usage gratuit	,520	,335